En Amérique dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XXII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 8 FEVRIER — No 13

OBSERVATOIRE

Richesse nationale

Le Droit d'Ottawa nous apporte le résumé d'une conférence que M. John Fisher a prononcée au collège des Jésuites, à Sudbury, devant les membres de la Société Historique du Nouvel-Ontario. Ceux qui connaissent M. Fisher auront déjà deviné le sujet qu'il a traité.

Dans ses commentaires à la radio et ses conférences, il ne se lasse pas de prêcher l'union entre les Canadiens. Mais à l'encontre de tant de nos pense-petit, de nos songe-creux, il conçoit cette union à la mesure même de notre pays qui est immense, et de toutes nos richesses historiques et culturelles qui, si nous savons les conserver et les développer, peuvent faire du Canada un objet d'admiration pour tout le monde. C'est pourquoi, loin de demander, comme nos fanatiques, qu'on parque la langue française dans le Québec, M. Fisher veut qu'on lui laisse la liberté de s'épanouir partout.

Dans sa conférence à Sudbury, il a déclaré: "Je vous dis que le Canada est un pays riche parce qu'il est bilingue. Et j'ajoute qu'il sera d'autant plus riche que ses citoyens sauront parler les deux langues officielles de notre beau pays".

Et encore: "Le bilinguisme est le plus grand facteur de notre unité qui comporte, sans aucun doute, la reconnaissance des vraies valeurs de notre pays, la connaissance de notre histoire, la confiance dans notre force et l'entente sur toutes les grandes questions qui concernent les intérêts des deux races."

Ces deux races ont chacune des qualités propres: logique, jovialité, exubérance française, sens pratique, flegme britannique. Elles peuvent, heureusement, emprunter les unes aux autres, se tempérer mutuellement, à la condition qu'on veuille bien user de compréhension et de bonne volonté. La logique, par exemple, peut conduire par excès jusqu'aux nues, et le sens pratique oublier certaines exigences et se contenter du terre à terre.

Pour atteindre à l'harmonie, les Canadiens devront aussi organiser leur vie nationale en fonction des intérêts de leur pays. Le temps des "vieilles mères-patries" est passé.

* * *

Science et religion

M. James Beckerley, membre de la commission américaine de l'énergie atomique, vient d'affirmer à l'université de Pittsburg qu'il ne devrait y avoir aucun conflit entre la science et la religion.

Pourquoi, en effet, les deux se feraient-elles la guerre? Quand on comprend bien la nature de l'une et de l'autre, on ne peut que trouver insensée l'opposition que certains savants ont essayé de créer entre elles.

La science, si elle est incapable de découvrir ou de démontrer les vérités révélées qui resteront toujours inaccessibles à ses méthodes et ses instruments de recherche, peut cependant rapprocher de Dieu. Car c'est un monde de merveilles qu'elle explore dans le ciel et sur la terre, et ces merveilles d'ordre, d'organisation, d'harmonie qui vont du pus petit au plus grand, supposent nécessairement l'existence d'une intelligence supérieure, infinie, qui a tout disposé avec poids et mesure.

Et la religion bien comprise empêche la science de s'aventurer dans de folles théories, de gratuites hypothèses, sur des sujets qui ne sont pas de son domaine.

Mais la science, gonflée de ses succès, a cru qu'elle pouvait renier Dieu et remplacer la religion. Elle s'est abandonnée à l'orgueil, le premier et le plus grand des péchés.

Aujourd'hui, elle a peur de ses découvertes, elle se sent incapable par elle-même de les maintenir dans les limites de la justice et de la paix. C'est pourquoi elle songe enfin qu'il existe telle chose que la religion.

Bien des savants qui commencent à parler de religion, devront s'en instruire, mais il est consolant de constater qu'ils consentent à la reconnaître.

S. P.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Normandin Victor, General Deliery, Kamloops, C.C.

Imbeau, Jos.-D., Mallaig, Alberta.

Chabotte, Nap., Codesa, Alberta.

Dionne, Joseph, Montréal, P.Q.

Chacun de ces gagnants recevra un joli chapelet (valeur de $0.75).

De nombreux délégués au congrès du parti libéral à Calgary

Drapeau national — Grandes divisions scolaires

L'Association libérale de l'Alberta a tenu son congrès à Calgary la semaine dernière. Près de 400 délégués accrédités se réunissaient pour élire les membres de l'exécutif, discuter le programme du parti, parler d'organisation et amender la constitution de l'association. Chaque comté provincial avait droit à dix représentants. Les délégués étaient venus de toutes les parties de la province, malgré une tempête qui avait désorganisé les chemins dans le sud de l'Alberta et les grandes distances qui éloignaient ceux du nord.

Les députés libéraux au Parlement canadien et à la Législature étaient invités et tous s'y rendirent, sauf notre compatriote M. J.-M. Déchène, député d'Athabasca, que des occupations avaient retenu à Ottawa. En expliquant l'absence de M. Déchène, qui est sans conteste le doyen des députés libéraux de la province, M. Prudham, député d'Edmonton-Ouest, récemment nommé assistant parlementaire de l'honorable R. H. Winters, titulaire du nouveau ministère des Ressources et du Développement, parla de la grande estime des députés pour M. Déchène et fit beaucoup d'éloges sur la façon dont il représente ses électeurs.

Le congrès s'ouvrit par un discours du président, l'honorable sénateur J. W. Stambaugh, qui rappela les succès du parti sous son nouveau chef, le très honorable Louis Saint-Laurent. Il rappela que le vote libéral dans la province de l'Alberta, aux dernières élections fédérales, avait été de 102,000, tandis que le total des créditistes se chiffrait à 111,000. Malgré cette petite différence de neuf mille voix, les créditistes ont élu dix députés, soit un pour chaque 10,900 votes, tandis que les cinq députés libéraux élus ont obtenu une moyenne de 20,000 votes chacun.

Les autres orateurs, à l'ouverture, étaient Messieurs les députés Prudham, d'Edmonton-Ouest, McDonald, Edmonton-Est, Decore, de Végreville, Welbourne, de Jasper-Edson, et M. J. Harper Prowse, chef du parti libéral en Alberta.

Banquet et discours de M. Gardiner

Le mercredi soir avait lieu dans la grande salle de l'hôtel Palliser un banquet qui réunissait de nouveau tous les délégués et nombre de visiteurs. Le très honorable James G. Gardiner était l'invité d'honneur. Il prononça un discours d'une heure et demie sur les principes du parti libéral. Il expliqua la position de son parti vis-à-vis les contrôles sur la vie agricole du pays. Tandis que d'un côté les socialistes, représentés au Canada par le parti C.C.F., préconisent un contrôle sévère et complet sur toute l'agriculture, tant sur la production que sur la vente des produits, et que de l'autre côté, les conservateurs prêchent en faveur d'une économie entièrement libre et individualiste, les libéraux croient que l'individu devrait avoir toute la liberté possible dans l'administration de ses affaires et la conduite de ses travaux. Ils reconnaissent, toutefois, qu'à cause des difficultés internationales, il est souvent nécessaire que l'Etat intervienne pour faciliter la vente des produits de la ferme et empêcher les prix de tomber à rien.

M. Gardiner avait, la veille, parlé à une grande assemblée à Niagara Falls et partait le soir même pour North Battleford pour prendre part à l'élection partielle qui aura lieu dans ce comté sous peu. Il fut vraiment applaudi pour la vigueur de son allocution et pour les explications qu'il a données sur les problèmes qui angoissent les fermiers de cette province.

Résolutions du congrès

Le comité des résolutions présenta le programme du parti et exposa les besoins de la population.

Une des résolutions les plus intéressantes est peut-être celle qui fut adoptée par une grosse majorité, sur l'adoption d'un drapeau canadien. Voici le texte de cette résolution:

"Attendu que le Canada a aujourd'hui les attributions d'une nation autonome;

Attendu qu'il sied à un peuple souverain de posséder son propre drapeau;

Il est résolu que ce congrès demande au gouvernement fédéral d'adopter pour le Canada un drapeau national distinctif, qui ne contiendrait le drapeau national ou l'emblème d'aucune autre nation."

Aide aux fermiers

Présentée par le comité de St-Paul, une résolution fut adoptée unanimement demandant au gouvernement fédéral de verser, avant les semences de 1950, les sommes qui restent à payer aux producteurs de grain pour les récoltes de 1945 à 1950. Le but de cette requête est d'aider les fermiers atteints par le manque de récoltes en 1949 et qui pourraient avoir de la difficulté à financer leurs opérations du printemps.

Education

Le congrès se déclare en faveur d'un programme qui accorderait à tous les citoyens une chance de recevoir une éducation adéquate, dont les individus et le pays entier retireront des bénéfices moraux, sociaux et économiques. A cette fin, on demande à la province d'assumer une plus large part du coût de l'éducation afin de soulager le fardeau des autorités locales et de répandre les avantages d'une éducation plus avancée et moderne, tout en sauvegardant l'autonomie locale.

Grandes divisions

L'on adopte une résolution déplorant le fait que les grandes divisions scolaires et municipales sont imposées aux citoyens malgré l'opposition d'un très grand nombre; l'on demande que rien ne soit fait dans ce sens pour centraliser l'administration scolaire et municipale sans qu'un plebiscite soit tenu au préalable parmi les contribuables intéressés.

Sécurité sociale

Le congrès adopte un programme de sécurité sociale concernant le bien-être des enfants, les pensions de vieillesse et autres mesures du genre.

Constitution

Une nouvelle constiution fut adoptée pour régir les activités de l'Association. Il y aura désormais un congrès annuel et les sénateurs et membres du Parlement pourront être élus à l'exécutif.

Elections des directeurs

Les directeurs élus par le congrès sont les suivants: président: honorable sénateur J. W. Stambaugh, Bruce; vice-présidents: pour le nord: M. Donald McLeod, Lake Isle; pour le centre: E. A. McCullough, Calgary; pour le sud: Allen Cullen, Lethbridge; secrétaire: Mme Helen Grodeland, Edmonton; trésorier: M. Nelles Buchanan, Edmonton. En plus, l'exécutif se compose de 20 directeurs représentant toutes les régions de la province.

Envoyés à Madrid et à Rome

Ottawa. — D'après certaines rumeurs qui semblent s'accréditer même en des milieux officiels, le Canada songerait sérieusement à se faire bientôt représenter à Madrid et à Rome. Des événements récents semblent indiquer que le gouvernement a pratiquement décidé de prendre des mesures à cet effet.

On se souvient qu'à l'ouverture de l'Année sainte, le premier ministre, M. St-Laurent, a nommé M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie, comme son représentant personnel au Vatican. Même si sa mission n'a été que de courte durée, elle a pris cependant aux yeux de plusieurs une grande signification. Les sectes protestantes ont gardé le silence, elles n'ont fait entendre aucune de leurs récriminations habituelles contre toute relation entre notre pays et le Vatican.

On semble comprendre, dans les milieux jadis hostiles, que le Canada pourrait avantageusement prendre place parmi les nombreux pays qui ont un représentant auprès du pape depuis de nombreuses années, y comris l'Angleterre.

La nomination d'un envoyé diplomatique à Madrid semble aussi une possibilité prochaine. Il suffirait d'un décret du gouvernement pour faire de notre commissaire du commerce en Espagne un ministre plénipotentiaire. De leur côté, les Etats-Unis veulent faire abolir la décision des Nations unies contre le maintien de relations diplomatiques avec l'Espagne.

La tombe de saint Pierre

Cité du Vatican. — Des informateurs déclarent que le pape Pie XII annoncera prochainement que la tombe de l'apôtre saint Pierre a été trouvée sous la basilique Saint-Pierre.

On ajoute que le pape avait choisi le 11e anniversaire de son couronnement, soit le 2 mars, pour annoncer la nouvelle.

Démission de Lewis

Ottawa. — David Lewis, âgé de 40 ans, considéré comme l'un des chefs du mouvement socialiste au Canada, a annoncé qu'il démissionnait comme secrétaire national du parti CCF. La démission entrera en vigueur le 1er juillet. Lewis se propose de retourner à la pratique du droit.

Décès de la veuve de Camille Saint-Saens

Bordeaux, France. — Madame Camille Saint-Saens, veuve du célèbre compositeur, est décédée ici à l'âge de 94 ans. Saint-Saens est décédé à Alger le 16 décembre 1921.

M. le chanoine Lionel Groulx, professeur à l'université de Montréal, qu'on pourra entendre chaque semaine au poste CHFA. Les causeries du chanoine Groulx, l'un de nos plus grands historiens, portent sur l'établissement et le développement des forces françaises au Canada. Elles sont radiodiffusées par une douzaine de postes. (Voir le nouvel horaire que nous publions aujourd'hui en page 8.)

Les journalistes à Rome

La délégation canadienne des journalistes catholiques qui se rendront à Rome pour assister à un grand congrès de la presse, du 16 au 19 février, sera composée de 18 membres, la plupart de langue française. Plusieurs ont quitté le Canada la semaine dernière. Parmi eux, on remarquait M. Lionel Bertrand, député libéral au Parlement, et le R. Père Raymond Durocher, o.m.i., directeur adjoint à l'hebdomadaire de Winnipeg, La Liberté et le Patriote, et rédacteur au journal de langue anglaise, The Ensign, pour la division de l'Ouest, dont il sera le représentant officiel.

Pendant son séjour outre-mer, le R. Père Durocher étudiera les moyens de faire venir au Canada un certain nombre de réfugiés qui sont exposés à devenir la proie des doctrines communistes et qui pourraient devenir de bons citoyens canadiens. A cette fin, il visitera l'Autriche et l'Allemagne.

A l'issue du congrès, les journalistes seront reçus en audience par Sa Sainteté le pape Pie XII qui prononcera une allocution sur les devoirs de la presse catholique dans le monde actuel.

Chronique fédérale

Politique de fermeté — La cour suprême et la validité de la régie des loyers

Par la British United Press

Les principales nouvelles de ces derniers jours dans la capitale fédérale peuvent se résumer ainsi: le Canada a rendu coup pour coup l'insulte fait à notre pays par un pays satellite de la Russie; la cour suprême a annoncé qu'elle rendra son jugement d'ici la fin du mois sur la cause des loyers; le Bureau fédéral de la statistique annonce une légère baisse à l'indice du coût de la vie.

Dans un geste fort significatif et qui dénote une nouvelle politique de fermeté, le gouvernement canadien a chassé du pays deux membres de la légation tchécoslovaque à Ottawa. Ces deux fonctionnaires sont Richard Bergmann, comptable, et Hugo Bohounek, un commis.

Le gouvernement a pris cette décision pour venger l'expulsion de Prague de deux sous-officiers de l'aviation qui faisaient partie de notre légation en Tchécoslovaquie. Le régime communiste a chassé les deux Canadiens en les accusant d'espionnage et d'avoir résisté aux autorités policières du régime communiste.

Le ministère des Affaires extérieures soutient que les accusations portées contre les deux aviateurs sont absolument fausses. Il a fait cette affirmation après une enquête minutieuse, après avoir pris connaissance du rapport de notre légation à Prague et après avoir longuement interrogé les deux aviateurs expulsés.

Des officiers du service de renseignements du corps d'aviation ont aussi fait une enquête et en sont venus à la même conclusion que le ministère des Affaires extérieures, à savoir que les deux aviateurs sont innocents des accusations qu'on a fait porter contre eux.

Le gouvernement canadien a décidé de choisir Bergmann et Bohounek pour les expulser parce qu'ils occupent un rang à peu près égal à celui des deux aviateurs canadiens qui ont été expulsés de Prague.

Un porte-parole du gouvernement d'Ottawa a fait remarquer que lorsque des cas semblables se présenteront à l'avenir, le gouvernement poursuivra la politique de l'oeil pour oeil et dent pour dent.

On fait remarquer que, suivant des directives de Moscou, les régimes communistes satellites accusent souvent des représentants de pays occidentaux d'espionage comme prétexte pour demander leur expulsion. A l'avenir le Canada appliquera une politique de fermeté envers les gouvernements serviles de Moscou.

La Cour suprême du Canada a complété en trois jours et demi son enquête publique sur la validité de la régie fédérale des loyers et elle a promis de faire connaître sa décision avant le mois de mars.

Les observateurs sur la colline parlementaire prévoient que le tribunal reconnaîtra la validité des contrôles et approuvera la politiue fédérale d'abolir graduellement ces contrôles.

En rendant son jugement au cours du mois courant, le tribunal permet ainsi au gouvernement de demander au parlement la prolongation des pouvoirs de contrôler les loyers pour une autre année. On sait que ces pouvoirs doivent prendre fin le 31 mars.

Toutefois, si le tribunal juge que les contrôles fédéraux ne sont pas valides, ils tomberont automatiquement et les gouvernements provinciaux pourront appliquer leur propre contrôle s'ils le désirent.

En prévision de la prochaine session qui doit s'ouvrir le 16 février, le premier ministre St-Laurent a annoncé que M. F.-H. Larsen, député de Kindersley, en Saskatchewan, et M. Armand Dumas, député de Villeneuve, Québec, ouvriront le premier débat en proposant et secondant l'adresse en réponse au discours du trône.

La reconnaissance du bilinguisme et l'harmonie entre les Canadiens

Les laïques à l'aide du clergé

Vatican. — Sa Sainteté le pape Pie XII a prié l'Action catholique italienne de se grouper autour du clergé afin d'intensifier la lutte qui doit "ramener le monde moderne au Christ". L'Action catholique italienne fait une lutte vigoureuse au communisme et elle compte quatre millions de membres.

Le Saint-Père a demandé que l'Action catholique soit organisée dans chaque montagne et dans chaque hameau où elle n'existe pas encore. "Cela est nécessaire pour venir en aide au clergé, dont le nombre et la force, aujourd'hui plus encore que dans le passé, ne sont pas proportionnés aux besoins de sa misison."

Il y a quelque temps, l'Action catholique italienne annonçait qu'elle intensifierait son action en vue de ramener à elle ceux qui se sont éloignés de la religion, y compris les communistes et les athées.

Population du Canada

Ottawa. — La population du Canada augmente au rythme d'environ 26,000 âmes par mois. Si l'augmentation se maintient à ce niveau, la population totale de notre pays attendrait 14,000,000 d'habitants à la fin de 1950.

Le 1er décembre 1949, la population canadienne s'établissait, d'après l'Office fédéral de la statistique, au chiffre de 13,707,000, soit une augmentation d'environ 158,000 depuis le 1er juin. Les chiffres n'ont pas été répartis par province dans ce rapport officiel, mais ils le seront dans l'estimé annuel de la population portant sur l'année terminée le 1er juin.

Une cause d'inquiétude mondiale

Cité du Vatican. — Le journal du Vatican, l'"Osservatore Romano", a déclaré que la décision du président Truman de poursuivre la réalisation de la bombe à l'hydrogène "signifie que la guerre froide a glissé irrésistiblement vers le conflit armé".

Le monde ne rit pas assez

Cité du Vatican. — Le pape Pie XII croit que le monde ne rit pas assez.

Les comédiens Chick Johnson et Ole Olsen lui ont été présentés avec ces mots d'introduction: "Ces messieurs sont les comédiens Olsen et Johnson, et bien qu'ils ne soient pas catholiques, ils désirent eux aussi vous offrir leurs hommages".

Le pape sourit. "Ah, s'exclama-t-il, des comédiens. Voilà qui est bien. Le rire n'a pas de religion. Il devrait y en avoir davantage dans le monde."

Procédure d'amendement qui favoriserait les minorités dans toutes les provinces

Aucun groupe majoritaire — Droit égal pour tous

Dans le discours qu'il a prononcé à la radio, la semaine dernière, M. Edouard Rinfret, ministre des Postes, a traité des amendements que l'on se propose d'apporter à la constitution. Il a rappelé les sentiments de coopération que les délégués des gouvernements ont exprimés à la dernière conférence d'Ottawa, et souhaité que les actes viennent confirmer leurs belles paroles.

M. Rinfret a rappelé ensuite la classification des différentes clauses qui peuvent être amendées soit par le Parlement fédéral seul, soit par une Législature seule, soit par le fédéral et une ou plusieurs provinces. Il a exposé ensuite le problème des minorités et la reconnaissances des droits du français.

Il n'y a que des minorités

"L'on parle, en effet, de minorités... Peut-on, au Canada, sérieusement parler de majorité? L'on peut, oui, parler d'un groupe prépondérant, mais non d'un groupe majoritaire. Le Canada est un pays d'agglomérations ethniques, religieuses ou linguistiques plus ou moins imposantes. Quand on parle de minorités, c'est donc toute la population canadienne qui est englobée, d'une façon ou d'une autre dans cette appellation. Le temps n'est pas à la surprise, à l'ébahissement, non plus qu'à la tromperie.

Minorités raciales

"Au point de vue ethnique, le pays se divise entre des Candiens d'origine française pour 30 p. 100, anglaise 25 p. 100, écossaise pour 12 p. 100, irlandaise pour 11 p. 100; le reste, 22 p. 100 est composé d'Allemands, d'Italiens, de Juifs, etc.

"Il est exact de dire que les groupes dont les ancêtres sont originaires des iles britanniques forment ensemble une proportion de 48 p. 100 de notre population, et qu'ils constituent la minorité la plus nombreuse; il est inexact de prétendre que 48 p. 100 représente la majorité.

Minorités religieuses

"Quant à la religion, les catholiques se chiffrent par 43 p. 100 de la population et constituent le groupement le plus important; ils ne peuvent cependant pas prétendre former la majorité.

La langue

"Quant à la langue, les statistiques établissent une prépondérance pour les personnes de langue anglaise; il y a lieu cependant de faire une distinction entre la langue maternelle et la langue secondaire qu'une personne parle en sus de sa langue maternelle. Je n'ai malheureusement pas le nombre de ces dernières et je ne puis en tirer de conclusion précise.

Les minorités, c'est tout le monde

Il reste, toutefois, que toutes ces questions doivent être examinées à la lumière des faits, de faits indéniables et que personne ne peut ni ne doit au Canada prendre une attitude de supériorité. Car chacun des habitants du pays se trouve inclus dans une catégorie ou une autre des minorités. Il faut que nous nous rendions bien compte qu'en voyant à protéger les minorités, c'est, en fait, chacun de nous, Canadiens, que nous protégeons. Nulle personne, au pays, ne peut prétendre ne pas être en minorité dans quelque sphère de son activité, que cette sphère soit religieuse, ethnique ou éducative.

"Si cette activité est religieuse ou éducative, ses droits sont complètement garantis par la constitution.

"Il est logique, en effet, que le droit à la religion et à l'enseignement ne puisse pas être touché sans l'approbation unanime du fédéral et de toutes les provinces, et c'est à bon droit qu'on les a inclus dans cette catégorie no 5. Je suis moins certain cependant que la question langue devrait entrer dans le même groupement.

La reconnaissance du français

"L'article 133 de l'A.A.B.N. déclare officiel le français seulement dans les débats et les archives d'Ottawa, devant les tribunaux fédéraux et dans la province de Québec, mais pas ailleurs; il n'existe aucune disposition pour les autres provinces. Je ne vois donc aucune raison pour qu'au point de vue amendement à la constitution, l'on donne à la question langue le même traitement qu'à la question éducative, par exemple. L'enseignement, en effet, dans chaque province, est confié à l'autorité provinciale. L'article 93 de l'A.A.B.N. y pourvoit pour toutes les provinces.

Procédure d'amendement

"Il me paraîtrait plus équitable que, dans le projet de procédure d'amendement, la question langue soit insérée plutôt dans la catégorie des sujets qui concernent le fédéral et une ou plusieurs provinces. De cette façon si une province désire reconnaître la langue française comme officielle, elle pourrait, en s'entendant avec le fédéral et la ou les provinces où cette reconnaissance existe déjà, faire ajouter son nom à la nomenclature de l'article 133, sans courir le risque d'un veto de la part d'une province non comprise dans l'énumération de cet article.

"Si, par exemple, la province X désire rendre officiel le français, elle n'aurait qu'à discuter la question avec, pour le moment, le fédéral et le Québec, sans prendre en considération les objections de la province A ou B. Si le fédéral et le Québec sont d'accord, le nom de la province X serait ajouté à l'article 133 et le français serait officiel dans cette province.

Si plus tard, la province Y voulait aussi avoir le même privilège, les consultations se feraient et le consentement ne serait requis que du fédéral, du Québec et de la province X. Et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les provinces soient incluses dans l'article 133.

"Et alors, mais alors seulement, l'on devrait déclarer que l'article 133 ne pourrait pas être amendé sans le consentement unanime de toutes les provinces.

Droit égal aux autres

"Cette façon de procéder placerait la question langue sur le même pied exactement que tous les autres droits des minorités et permettrait l'épanouissement d'un réel bilinguisme au Canada.

"Le danger que je vois à laisser cette question parmi celles où il faudrait l'unanimité des provinces pour la modifier, est une perte d'autonomie pour les provinces de par le fait qu'elles n'auraient pas d'elles-mêmes le droit de décréter la langue française officielle, si tel est leur désir.

"La souveraineté des provinces, leur autonomie, requièrent qu'elles aient, d'elles-mêmes, le droit individuel de requérir cet amendement si elles le veulent, nonobstant l'opposition de toute province où le français n'est pas déjà reconnu.

"La situation actuelle permet aux Canadiens de langue française du Québec de parler officiellement leur langue. La classification présente enlèverait, il est vrai, toute possibilité du retrait de ce privilège à Québec, mais elle n'offrirait aucune possibilité individuelle aux autres provinces d'exercer le même droit ni de demander la même garantie.

"La minorité française du Québec se doit d'être plus magnanime et de ne pas se satisfaire de ses droits de langue mais, de plus, d'aider les minorités françaises des autres provinces à obtenir éventuellement les mêmes privilèges et à se voir reconnaître leurs justes revendications.

"C'est une question épineuse, j'en conviens facilement, et j'aurais préféré qu'une personne de langue anglaise l'abordât, mais j'estime qu'elle vaut certes la peine d'être considérée d'une façon spéciale, et à son mérite.

Qu'on laisse à chaque province le soin de décider elle-même de la question en ce qui la concerne: ce sera certes lui accorder une reconnaissance plus complète de son autonomie.

Le bilinguisme et l'unité nationale

"Il serait évidemment de beaucoup préférable si, dès la conférence d'automne, les différentes provinces pouvaient à l'unanimité s'entendre pour faire du Canada un pays réellement bilingue. Mais comme la procédure doit précéder l'amendement, il serait bon de faire tout de suite ce que l'on peut faire dans ce sens, quitte à le compléter plus tard.

"Je puis d'ores et déjà assurer les Canadiens de langue anglaise que cette reconnaissance complète ou partielle du bilinguisme contribuerait dans une très large mesure à l'harmonie qui doit régner entre tous les Canadiens et à faire de notre pays un pays réellement canadien.

"La disparition de ce sujet de discussion rapprocherait les diverses sections et nous ferait plus vite atteindre à l'unité nationale."

Excuses aux lecteurs

Nos lecteurs recevront la Survivance de cette semaine en retard. A la suite de quelques réparations apportées à notre presse, un accident s'est produit mardi soir et les mécaniciens n'ont pu achever les réparations avant jeudi matin.

Encore une fois, toutes nos excuses.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxieme classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 8 FEVRIER 1950

Le français et la clause des droits fondamentaux

Les déclarations du ministre des Postes, M. Rinfret, ont provoqué chez nos deux quotidiens d'Edmonton des réactions différentes. Pendant que le **Bulletin** lançait une attaque farouche contre le bilinguisme canadien, le **Journal**, domptant de vieilles passions, revêtait une toge de professeur, chaussait ses lunettes et, paisiblement, nous donnait un cours de droit constitutionnel.

Que contiennent, en somme, ces déclarations?

Dans un discours à Radio-Canada, la semaine dernière, M. Rinfret a demandé qu'on laisse libre route à l'expansion du bilinguisme, au lieu de dresser devant lui d'inextricables obstacles et de lui tendre des pièges. Il a proposé à cette fin qu'une province puisse accorder au français un statut officiel, si tel est son désir, sans avoir besoin du consentement des dix autres provinces.

A première vue, cette proposition semble étrange, du moins inutile, et c'est ainsi qu'en a jugé l'**Edmonton Journal**.

Pour en comprendre le bien-fondé, il faut se rappeler les principes généraux dont les représentants de nos onze gouvernements sont convenus à Ottawa, au mois de janvier. En vue des amendements qui feront l'objet de la prochaine conférence fédérale-provinciale, ils ont classé les clauses de la constitution en six groupes principaux:

1.—Les clauses intéressant une seule province peuvent être amendées par l'Assemblée législative intéressée.

2.—Les clauses intéressant le gouvernement fédéral et une seule province peuvent être amendées par le consentement conjoint du parlement fédéral et de l'Assemblée législative intéressée.

3.—Les clauses intéressant le gouvernement fédéral seul peuvent être amendées par le parlement fédéral.

4.—Les clauses concernant les droits fondamentaux comme la langue, la religion, l'éducation, ne peuvent être amendées que par le consentement unanime du parlement fédéral et de toutes les provinces.

5.—Les clauses intéressant tout le Canada, mais ne renfermant pas de droits fondamentaux, peuvent être amendées par le parlement fédéral et sept provinces.

6.—Les clauses périmées devaient être abolies.

* * *

Pas d'embarras inutiles à la justice

Si cette classification était maintenue telle quelle, une province ne pourrait reconnaître le français comme langue officielle, dans les limites de son territoire, sans l'approbation du fédéral et de toutes les autres provinces. Que les représentants d'un seul gouvernement s'y opposent, cette province verra son dessein échouer, même si elle est à majorité de langue française.

Le cas n'est pas chimérique, il se posera probablement d'ici une vingtaine d'années. Il vaut mieux le prévoir.

Au Nouveau-Brunswick, par exemple, le français n'est officiel ni à la Législature, ni dans les cours de justice, bien que les Acadiens forment plus de 40 pour cent de la population totale. A cause de leurs familles nombreuses, on prévoit que dans vingt ou trente ans, ils constitueront la majorité. Qui donc pourrait alors les empêcher de donner à leur langue les droits qui lui reviennent, de la mettre sur le même pied que l'anglais?

Si toutes les clauses de la constitution qui concernent les droits fondamentaux ne peuvent être amendées sans le consentement unanime du fédéral et des provinces, il suffirait d'un petit groupe de fanatiques, disons de l'Alberta ou de la Colombie, pour priver la majorité acadienne de l'usage de l'un de ces droits fondamentaux.

Toute autre province qui voudrait, par esprit de justice, reconnaître le français comme l'une de ses deux langues officielles, aurait à passer par les mêmes tracasseries constitutionnelles.

C'est pour écarter de pareils embarras et permettre à la justice de s'exercer plus librement, que M. Rinfret propose que la clause concernant la langue soit mise au nombre des clauses qui peuvent être amendées par le consentement conjoint du fédéral et de l'Assemblée législative intéressée.

Il y introduit pourtant une modification, d'après le résumé que les dépêches nous ont donné de son discours. La province de Québec serait appelée à donner son consentement et, par la suite, chaque province où le français serait déjà langue officielle.

M. Rinfret a ajouté: "Je puis assurer les Canadiens de langue anglaise que la reconnaissance, complète ou partielle, des deux langues contribuerait grandement à l'harmonie qui devrait exister entre tous les Canadiens et à faire du Canada un pays vraiment canadien."

* * *

La colère du "Bulletin"

Il n'en fallait pas tant pour mettre en mouvement la bile du **Bulletin**. Dans le premier-Edmonton qu'il publiait vendredi dernier, il se fâche tout rouge et charge à fond de train le bilinguisme officiel. Au lieu de raisonner, il jette sa bave au vent.

Qu'on ait pris en 1867, dit-il, des dispositions pour assurer aux colons français du Québec le maintien de leurs habitudes et de leurs traditions, c'était un acte de justice ou de simple opportunité. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas lieu de nous en réjouir; l'unité nationale n'y a rien gagné, bien au contraire, et le projet de M. Rinfret ne ferait que tuer ce qui reste chez nous de tolérance. Le bilinguisme officiel est une chose tout à fait indésirable. Si les Canadiens veulent l'unité, qu'ils tranchent en faveur d'une seule langue et qu'ils ne démordent pas de leur décision.

C'est une arme à deux tranchants qu'brandit le **Bulletin**. On pourrait s'en servir contre toute minorité, y compris une minorité de langue anglaise.

Il oublie aussi que si l'unité de la langue aide à la compréhension mutuelle, elle n'empêche pas pour autant les discordes et les haines. Quand les colonies américaines jetèrent les Anglais à la mer, elles le firent naturellement. . . en anglais. Et c'est encore en cette langue qu'il arrive à la presse des deux pays de s'engueuler cordialement. Et le **Bulletin** lui-même, quand il enguirlande son confrère du soir, prend sa verdure et ses fleurs dans un beau dictionnaire de slang.

C'est sur la justice et la charité qu'il faut d'abord asseoir toute unité, si on veut qu'elle soit durable.

Le Bulletin ne voudrait pas paraître mal disposé à l'égard du français lui-même. Il en recommande donc l'étude aux Canadiens de langue anglaise. Mais pas de français officiel au Canada, sauf dans la province de Québec. Sa mauvaise humeur lui fait oublier toutes les dispositions de l'article 133 de notre constitution.

On se rappelle avec quelle persévérance et quelle fureur le **Bulletin** a combattu notre projet de radio en Alberta. Mais un mois à peine avant l'inauguration de notre poste, il écrivait cyniquement: "Il y a des personnes qui se sont opposées à la radio française; elles ne représentaient pas le sentiment général de la province." Et le reste à l'avenant.

Ce jour-là, le **Bulletin** ravalait.

Laissons-le donc à ses nouveaux vomissements.

* * *

Position du "Journal"

Avec le **Journal**, nous entrons dans les sombres et froides régions du droit constitutionnel.

Après l'introduction de mode, il cite l'article 133 qui accorde aux deux langues un statut d'égalité dans les Cambres fédérales, la Législature de Québec, les documents et les journaux de ces Chambres, les cours de justice fédérales et québécoises.

"Il n'y est pas question, commente le **Journal**, des autres provinces. On n'y affirme nulle part que l'anglais sera la seule langue permanente officielle. La conclusion logique qui en découle, c'est que les autres provinces sont libres de décider elles-mêmes quelle sera la langue, ou les langues, dont elles feront usage dans leur Législature et leurs cours de justice."

Le Journal ne dit pas toute la vérité. Il insinue même une affirmation qu'il aurait bien de la peine à prouver, j'entends au strict point de vue constitutionnel. Non seulement la constitution n'affirme nulle part que l'anglais sera la seule langue officielle; elle n'affirme même pas, sauf dans les cas cités plus haut, qu'il est une langue officielle.

Le Journal continue: "La seule raison apparente pour laquelle seule la province de Québec est mentionnée dans l'article 133, c'est que, en 1867, elle était la seule province à population mixte, française et anglaise. Il est à croire que les Pères de la Confédération désiraient garantir à la minorité anglaise du Québec les mêmes droits qui étaient accordés aux Canadiens français dans l'ensemble du pays. La population des autres provinces était alors cent pour cent de langue anglaise. Le même problème ne se posait donc pas pour elles et il n'en fut pas question."

Les statistiques du Journal retardent de plus de cent ans. En 1867, il y avait des minorités de langue française en Ontario et dans les Maritimes. On pensa probablement que leurs droits seraient suffisamment sauvegardés par l'article 93 qui faisait du fédéral le protecteur des minorités. Les signataires canadiens-français de l'entente de 1867 ont cru démesurément au fair play britannique. Ils se sont trompés. Dès 1871, le Nouveau-Brunswick bannissait le français des écoles, suivi bientôt par l'Ile du Prince-Edouard. Les autres provinces à majorité anglaise devaient imiter leur mauvais exemple.

Le Journal conclut en disant: "Dans l'état actuel des choses, il semblerait qu'il n'existe aucun obstacle juridique qui empêche l'Alberta, par exemple, d'adopter une loi qui ferait du français — ou même de l'ukrainien ou de l'allemand — sa deuxième langue officielle à la Législature, dans les cours de justice et les documents publics. Il appartient au peuple de la province d'en décider. Les amendements à la constitution suggérés par M. Rinfret ne sont pas nécessaires."

Il suffirait que notre Législature refasse ce qu'elle a défait en 1905, qu'elle redonne au français la place officielle qu'il occupait alors, et les droits que l'autorité de Sa Majesté lui avait solennellement garantis avant l'entrée des territoires du Nord-Ouest dans la confédération.

* * *

Pour l'unité nationale

La lutte en faveur du français n'est pas finie; elle continue, tout simplement. A tout prendre, elle ne va pas trop mal. Nous subirons encore, ici et là, quelques pertes, quelques déchets. Mais il ne faut pas oublier que ce qui compte, ce ne sont pas les morts; ce sont les vivants. Et ceux-ci sont nombreux.

Pour assurer la victoire finale, nous devons tenir et multiplier autour de nous les faits français.

Les colères du **Bulletin** et les demi-concessions du **Journal** sont pour nous de bon augure.

Le jour où les deux langues, la française et l'anglaise, seront partout au pays sur un pied d'égalité, sera un grand jour pour l'unité nationale, la vraie.

Travaillons de toutes nos forces à le préparer.

S. P.

Au seuil de l'Année sainte

Qui sauvera le monde de l'esclavage?

(Service d'Information Français)

Depuis l'initiative de Boniface VIII, les épreuves n'ont pas manqué à l'Eglise et le besoin périodique d'un rapprochement plus intime entre le Père et ses enfants n'a cessé de s'imposer au cours des siècles avec une fréquence accrue. Le dernier jubilé a été célébré en 1933, et aujourd'hui, c'est la Vierge elle-même que nous avons vue, au cours des années qui viennent de s'écouler, se faire pèlerine sur toutes les routes de France, qui nous invite, comme à Cana, à répondre à l'appel de son fils, parlant par la bouche de Sa Sainteté Pie XII.

Dangers du communisme

Jamais dangers plus graves en effet n'ont menacé la chrétienté. Un second Islam s'est levé à l'orient de l'Europe. Ce n'est plus seulement notre foi en Jésus-Christ qui est mise en question. Ce sont les bases mêmes de notre humanité, *le titre en nous a tout ce qui nous* distingue de la brute, notre franchise d'*enfanis de Dieu, notre droit inaliénable* à la pensée, à la volonté, à l'être. Vérité et liberté sont des ternes inséparables, et tout le message de l'Evangile se réduit à cette suprême parole du Christ: la **Vérité vous délivrera.**

Comment donc s'étonner que le premier soin de la puissance de mensonge qui s'est levée à l'Orient ait été le rétablissement de l'esclavage, un esclavage plus lourd, plus complet, plus savant que n'en ont jamais connu les époques les plus disgràciées de l'histoire et les peuplades les plus dégradées du continent noir?

Au moment où je parle, vingt millions d'êtres humains, dans des conditions inouïes, travaillent sous le fouet de l'exacteur à nous donner une image de l'Enfer qui dépasse le sombre génie du Dante, de cet enfer à qui font profession de ne pas croire les hommes mêmes qui l'ont réalisé sur terre. Et cet enfer n'est plus localisé dans la malheureuse Russie. Depuis la fin de la dernière guerre, les frontières n'ont cessé de s'en élargir. Nous avons vu s'y engloutir des nations chrétiennes tout entières, au passé illustre, rattachées par toutes leurs fibres et toutes leurs traditions à notre âme et à notre chair. Nous assistons dans une horreur impuissante, à leur lutte désespérée contre le monstre qui les a investies. Le même sort menace tout le reste du continent Européen, désarmé, désuni et intérieurement miné par l'infiltration ennemie.

Un cri de détresse

Comment donc s'étonner que de toutes les parties de la chrétienté, de tous les coins de cette communauté en perdition, s'élève vers cet homme vivant qui continue au milieu de nous le Sauveur, le même cri qui ne s'est jamais élevé en vain: **Sauvez-nous, nous périssons!** Notre rempart contre le hideux raz de marée qui s'accumule à nos portes, ce n'est pas la bombe atomique, ce ne sont pas les laborieux efforts de la diplomatie, ce sont les deux faibles bras, les deux bras étendus de ce vieillard qui pleure et qui prie!

Ce n'est pas assez de savoir qu'il est là, aujourd'hui nous avons besoin de le voir, de lui parler, de le toucher, de nous unir à lui, de nous incorporer à lui, de nous sentir avec lui une seule église en possession et en usage de son coeur et de sa tête. **"Ce que nous avons entendu"**, dit l'Apôtre saint Jean, **"ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous mains ont touché, concernant la parole de vie".**

Le Seigneur nous a dit dans l'Evangile que lorsque deux ou trois sont réunis en Son nom, Lui-même Se tiendra au milieu d'eux. Ici ce ne sont plus deux ou trois, ce sont des milliers et des myriades, appartenant à toutes les tribus de la race humaine, qui vont se trouver réunies, réunies non par le fait d'une rencontre accidentelle, mais à l'appel d'une nécessité urgente et d'une foi invincible.

Appel à tous

Tous les gens de bonne foi ne pourront pas manquer d'être frappés du contraste saisissant qui se fait voir entre l'invitation du pape et les consignes imposées par Moscou. Le geste symbolique qui ouvre l'Année sainte, c'est la démolition d'un mur. Le prophète ne nous dit-il pas en effet que Jérusalem sera habitée sans murs? "Entrez!" dit le pape, représentant de Celui en qui est toute paternité, et s'adressant, non seulement aux catholiques, non seulement aux chrétiens de toute dénomination, mais à tous les hommes de bonne volonté qui se sentent frères en un auteur commun. **Je mettrai un signe parmi eux, et j'enverrai mon invitation par-dessus la mer à l'Afrique, à la Lybie, à l'Italie, à la Grèce, aux Iles lointaines, à tous ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi. Et ils vous amèneront de toutes les nations des frères dans la maison du Seigneur sur des chevaux, sur des attelages, sur des litières, sur des mules, sur des chars, et nous** pourrions ajouter à cette énumération des bateaux, des avions et des chemins de fer, **vers ma** *montagne de Jérusalem.*

Au paradis marxiste

De l'autre côté, au contraire, nous sentons régner une espèce d'inquiétude fébrile. Le rideau de fer n'est jamais assez solide et assez épais. Il faut lui substituer quelque chose de tout à fait imperméable. Il faut retirer aux multitudes incarcérées tout rayon de lumière, tout souffle d'air libre, tout contact avec l'extérieur. La moindre insinuation de la vérité constitue pour le mensonge un danger mortel. Il faut mettre les corps et les âmes de tous ces damnés du paradis marxiste à l'abri de l'épouvantable danger de l'espérance. Aucune surveillance n'est assez attentive, aucune répression assez sévère. Il n'y aura jamais assez de polices et asssez de policiers, assez de bagnes à l'intérieur d'une prison. On ne fabriquera jamais assez de chars, assez de bombes, assez de canons. J'ai peur! dit l'homme de Moscou.

Une voix plus forte que la mort

Il a raison d'avoir peur. Nemo impune contra orbem, a dit la Sagesse antique. Personne n'a raison contre l'Univers. Et c'est cet Univers aujourd'hui qui se met en marche. C'est cet Univers à qui pardessus toutes les barrières, le Serviteur des serviteurs, le plus faible des hommes, et pourquoi ne s'appliquerait-il pas le titre que le Fils de Dieu, s'est réservé à Lui-même: **un vers et non pas un homme,** a fait ce signe dont parlait tout à l'heure Isaïe, à qui il rappelle l'instinct, le devoir primordial de l'Unité. Il ne s'agit pas seulement de se défendre, il s'agit de venir au secours de tous ces malheureux qui sont assis à l'ombre de la Mort. Epaississez tant que vous voudrez le rideau de fer! De l'appel oecuménique, les morts mêmes ne sont pas exclus. Une voix se fait entendre contre laquelle la mort même s'est déjà prouvée impuissante. Lazarre, vient dehors!

Paul CLAUDEL

Lisez et faites lire la Survivance.

Un ministre de l'Alberta

La représentation géographique du pays au sein du cabinet fédéral a toujours été l'un des plus rudes soucis des premiers ministres qui se sont succédé à Ottawa. Car, greffée sur cette nécessité, figure celle de tenir compte en même temps des deux grandes races du Canada. Cette double exigence ne facilite pas les choses.

Sans aucune intention de récriminations mais, au contraire, dans le seul but de souligner *une éventualité* susceptible de se réaliser avec le temps, on notera qu'un Canadien français de l'Ouest a été mentionné comme ministrable. Règle générale, dans le passé, seule la province de Québec fournisait les ministres de langue française du cabinet fédéral. En 1945, deux Franco-Ontariens, MM. Chevrier et Martin, furent introduits dans le gouvernement. Auparavant, la minorité acadienne du Nouveau-Brunswick avait donné à Ottawa des ministres commme l'hon. Michaud et l'hon. P.-J. Véniot. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont en effet les provinces où se trouvent les minorités les plus importantes au point de vue numérique.

Mais les Canadiens français de l'Ouest n'ayaient jusqu'ici fourni aucun des leurs comme membre de l'équipe gouvernementale. A l'occasion de la formation des deux nouveaux ministères des Mines et Relevés techniques et des Ressources et du Développement économique, on mentionna les noms de MM. J.-M. Déchêne, député d'Athabasca, et G. Prudham, député d'Edmonton-Ouest, tous deux de l'Alberta. A cause du développement minier de cette province, il est assez logique que le nouveau portefeuille des Mines et Rëlevés techniques aille à un député de l'Alberta.

Ce fut cependant un député ontarien qui obtint le portefeuille des Ressources tandis que celui des Mines passait à un ministre ontarien, le Dr McCann, déjà titulaire du Revenu national.

L'explication semble la suivante: jusqu'ici, Ontario et Québec avaient chacun six ministres, mais le premier ministre vient de Québec; il a donc semblé juste de donner sept ministres à l'Ontario, en guise de compensation. Par ailleurs, le représentant de l'Alberta dans le cabinet est l'hon. sénateur MacKinnon, qui à cause de sa mauvaise santé, ne veut plus accepter la direction d'un ministère. Il ne pouvait donc être question de lui confier des Mines. Enfin, les Canadien français ont déjà six ministres sur vingt et un, soit une proportion de 28.5 p. 100. C'est probablement l'une des premières fois que les Canadiens français comptent autant de ministres à Ottawa.

Dans ces circonstances, il a pu sembler difficile d'en introduire un septième dans la personne de M. Déchêne. D'autre part, ce dernier est le seul des cinq députés albertains du parti libéral à jouir d'une sérieuse expérience parlementaire. Il est en effet député depuis 1940. Par contre, ses quatre collègues en sont à leur première élection. Voilà pourquoi, sans doute, on a cru prématuré de confier un portefeuille à une nouveau venu comme M. Prudham. Restait donc la solution adoptée: donner le ministère des Mines à l'un des ministres actuels, en attendant que les députés albertains aient eu le temps de se familiariser avec Ottawa.

Il n'en demeure pas moins qu'il fut questions d'un Canadien français de l'Alberta comme ministre fédéral. Ce seul fait est digne de mention et il convient de le mettre en vedette afin qu'à la première occasion, on accentue davantage par ce choix la réalité du fait français d'un océan à l'autre. Avant longtemps, les Canadiens français de l'Ouest fourniront à leur tour un ministre à Ottawa.

Georges-Henri DAGNEAU
Le Droit, Ottawa, 24-1-50

Malice d'un journaliste

Un journal publie la note suivante.

Mlle Blank, charmante jeune fille de vingt printemps, est arrivée de Batesville, pour visiter son frère jumeau âgé de trente-deux ans.

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Notre poste de radio

Beaumont, le 30 janvier 1950

La Survivance,
Edmonton.

C'est au nom des gens de Beaumont que j'écris ces quelques lignes pour féliciter notre poste CHFA pour la grande amélioration qui s'est faite sur ses ondes depuis quelques semaines. Le poste américain qui nous nuisait le soir, est disparu.

Nous sommes aussi des plus heureux et satisfaits des beaux programmes qui nous sont radiodiffusés tous les jours et nous sommes bien persuadés que bientôt pour tous il n'y aura plus de place pour d'autres postes que CHFA. Tous les gens que nous rencontrons ici font des éloges de notre poste. On demande: "Avez-vous écouté Gustave? Avez-vous entendu Séraphin? Et la Voix des Prairies?" Ces programmes sont bien appréciés de tous, des jeunes comme des vieux ainsi que toutes les choses du bon vieux temps. Et la prière du matin! La mère avec ses enfants peut la suivre. Quant au père, il est le plus souvent à son travail. Et la messe du dimanche pour les mamans qui restent à la maison avec les petits et nos bons vieillards que le froid garde à la maison. C'est consolant.

Nous approuvons M. J.-H. Lirette, de Bonnyville, à propos de certains disques, et nous félicitons la Survivance pour l'article signé S.P. au sujet d'une lettre de "Disgusted" sur les soap operas. Ça doit être une brave personne et nous l'approuvons. Nous devons un grand remerciement à M. Louis Normandeau qui nous renseigne sur les problèms agricoles. Au nom de tous les fermiers de Beaumont, nous demandons si M. Normandeau pourrait donner des conférences une couple de fois par semaine. Cela nous aiderait à grouper nos producteurs agricoles enfin.

Nous remercions sincèrement les membres du personnel du poste CHFA pour leur grand dévouement inlassable.

Eric Vallée.

What's in a Name?

Edmonton, ce 5 janvier 1950

La Survivance,
Edmonton.

Bien cher rédacteur,

J'ai lu les lettres que vous avez publiées la semaine dernière. J'approuve cette pratique de laisser aux lecteurs la liberté de dire ce qu'ils ont sur le coeur ou dans le coeur — ce n'est pas tout à fait la même chose — à leurs propres risques et aux dépens du papier-journal. Quand ils font des compliments, ça aide, et quand ils critiquent, ça aide encore. C'est certain que dans toute l'affaire, il y en a au moins un de content.

Vous me voyez venir, je le sais bien, mais vous ne devinez pas encore où j'arriverai. Auparavant, je voudrais vous dire que les opinions des lecteurs qui ont paru dans votre estimable journal la semaine dernière, pouvaient se défendre. Est-ce que les miennes vaudront autant que les leurs? Mais je ne veux pas vous faire attendre davantage.

Je remarque que la plupart des lettres dont je viens de parler traitent des programmes de notre poste (de radio) ou de musique en général, même de musique religieuse. Je ne croyais pas que tant de personnes aient des idées acceptables sur ce sujet. Vous attendez encore les miennes? Oui, avant que je termine cette lettre. Mais je serai court.

Orize est un bien beau nom. Il signifierait une brise qui vient de la mer. Je ne sais rien au juste de cette origine et d'ailleurs elle ne m'intéresse pas. But, brother, what's in a name? La brise qui nous vient d'Orize, à la radio, peut-être voyagé longtemps sur les océans et les mers, mais avant d'arriver à nous, je crois qu'elle a fait un détour par la cuisine. Ça sent en effet les choux, les carottes, les navets, l'oignon et l'ail, un mélange qui a été servi, desservi, chauffé, réchauffé, et qui nous est résservi sans apprêt et sans goût.

Est-ce qu'on ne pourrait pas renvoyer ce programme là d'où il vient, c'est-à-dire à la cuisine? Ou dans la boite à déchets? Après tout, on ne papote pas, tripote pas, jabote pas à la radio comme au coin du poêle ou devant un tas de navets. Il faut savoir respecter les auditeurs et les convenances.

Je vous prie de recevoir, monsieur le rédacteur, mes salutations respectueuses.

"Bon sang ne peut mentir"

Comics et radio

Edmonton, le 4 février 1950

Monsieur le rédacteur,

Je ne puis résister à la tentation de mettre les lecteurs au courant de ce qui se passe dans notre province et dans notre bonne ville d'Edmonton en particulier, et des protestations qui s'élèvent d'un peu partout contre certains chants qui devraient être non seulement censurés, mais mis au rancart, interdits, condamnés à l'égal des comics les plus mauvais.

Une dame Biolls écrivait dans le Bulletin du 31 janvier: "Je constate avec plaisir que les comics sont presque tous disparus des étagères de nos magasins. Nos félicitations. Mais il y a une autre menace plus dangereuse, celle de la radio malpropre et suggestive qui s'infiltre partout à notre insu. . . et des chansons que je ne voudrais pas laisser entrer dans ma maison." Et on cite des titres à preuve.

Une autre qui signe "Non musical Music Lover", de Wetaskiwin, demande de pouvoir faire entendre des protestations contre la manière de rendre les "vocal noises." Je ne puis appeler cela du chant, dit-elle. "Coyotes yelping to the moon on a frosty night or calves bawling for food are infinitely more musical than that stuff." Comment les auditeurs peuvent-ils supporter ce bruit? Ces disques se vendent probablement à très bas prix, un vrai "racket". On peut s'en procurer partout et les étagères des postes de radio en sont remplies. Et n'allez pas croire que c'est le grand public qui demande cette sorte de musique tapageuse et de chant.

Espérons que la loi contre les comics s'appliquera aussi, et à plus forte raison, contre certains disques par lesquels la voix humaine ou bestiale va partout, s'infiltre dans les oreilles et jusqu'au coeur.

En terminant, je fais miennes les observations très à point de ce Canadien d'Edmonton qui ne veut pas passer pour un Zoulou, dans sa lettre du 28 janvier à la Survivance. Avec le temps, j'espère comme lui qu'on éliminera toutes les chansons un tant soit peu grivoises qui blessent nos oreilles. Mais soyons charitables.

Radiophile.

"CHFA vs Paris"

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la tribune libre de M. J.-H. Lirette dans votre édition du 25 janvier. Ses commentaires sur les chansons françaises m'ont fait plaisir et j'y souscris sans réserve. Avec de si nombreux programmes de chansons parisiennes, il est à se demander si CHFA n'est pas un poste de propagande parisienne. Réellement, si Paris voulait utiliser un poste canadien pour sa propagande, il ne s'y prendrait pas autrement. Ce qui concourt encore à cette propagande, ce sont les présentations chaleureuses de ces programmes qui font de Paris une ville-Dieu. Je me demande pourquoi cet engouement de CHFA envers Paris pour présenter ces chansons aussi ridicules, aussi "plattes", comme dit M. Lirette. Au moins si ces chants avaient une bonne tenue musicale et nous enseignaient autre chose que l'exaltation de l'amour et du sexe. Je déteste aussi certaines expressions comme "Au Caboulot," cela n'est certainement pas un mot de notre vocabulaire canadien-français; on pourrait aussi bien et aussi justement dire "mauvais café" ou "boite de nuit."

Sans doute nous somme des fils de France, nous aimons la France, mais Paris n'est pas la France et nous n'avons pas à envier la vie parisienne ni Paris, la ville "aux sept péchés capitaux", disait Louis Veuillot. Les Canadiens anglais eux-mêmes aimeraient-ils à entendre leurs postes immortaliser la ville de Londres par des chants londonniens? J'en doute.

Je souhaite que d'autres correspondants fassent connaître leur pensée sur ce sujet.

Un vrai Canadien

Musique religieuse

Plamondon, 3 février 1950

Monsieur le rédacteur,

Voudriez-vous publier ces quelques citations de M. l'abbé J.-C. Turcotte, professeur de chant sacré:

. . . "Qui ne voit les dangereuses conséquences d'une fausse conception de la musique religieuse moderne, et ce à quoi s'exposent ceux qui, sous prétexte de pieuses émotions à provoquer, de souvenirs d'enfance à rappeler, de traditions soi-disant populaire à conserver trouveraient bon que l'on s'accommodât, à l'église de l'hommage de n'importe quelle compositoin musicale moderne, pourvu qu'elle apparût baptisée d'un titre religieux quelconque: cantique, messe ou motet."

"Il y a ce principe liturgique . . . élémentaire. . .qui peut s'énoncer comme suit: *Dans une religion comme la nôtre, à base essentiellement d'humilité, d'effacement et de charité, on peut dire sans crainte d'errer que toute mélodie qui, de sa nature, demande une exécution personnelle est, par le fait même, antiliturgique et tout-à-fait indigne de la maison de Dieu.*"

. . . "En se faisant le véhicule de n'importe quelle trouvaille mélodique, le solo a inévitablement fini par faire tomber dans l'oubli et le mépris le plain-chant."

. . . ."C'est un fait d'expérience reconnu que l'amour et la pratique du plain-chant et de la polyphonie classique. . . aboutissent infailliblement — (dans l'église, bien entendu) — au dégoût sincère pour tout ce genre de musique faussement solennel dont l'air de "Minuit! Chrétiens!" offre un type bien marqué."

. . ."Aussi longtemps que les maitres de chapelle toléreront des compositions de cette espèce à l'église, aussi longtemps sera compromis l'heureux retour à la saine tradition, c'est-à-dire à la mise en honneur et à l'amour sincère du plain-chant et de la polyphonie classique, tout comme, d'ailleurs, de toute vraie musique religieuse moderne.

Merci, monsieur le rédacteur.

S. Loranger, ptre.

Fort Saskatchewan

Lundi, le 23 janvier, à 10 heures, dans notre église, de nombreux parents et amis rendirent leurs derniers respects à Mme Marie A. Tremblay, décédée le 20 au soir chez sa fille, Mme E. Rocque, à l'âge de 82 ans.

Le Rév. Père Adam, o.f.m., chanta la grand'messe, assisté de Roland et Ernest Rocque, petits-fils de la défunte. Mme P. Morin, petite-fille de Mme Tremblay, toucha l'orgue. A l'offertoire, Mme P. Morin et sa soeur Lorraine Rocque chantèrent un solo "Adieux à Marie."

Les porteurs étaient aussi de petits-enfants: Marcel et Alfred Rocque, Laurent et William Hostyn, Théodore Rioux et Marcel Rioux.

Mme Tremblay, née à St-Félicien, Lac St-Jean, P. Q., était une pionnière. Elle était venue avec son mari, il y a 59 ans, faisant le voyage de Calgary à Edmonton avec un cheval et une voiture. Ils prirent leur premier homestead à Edmonton et ensuite à Lamoureux où ils firent leur chez-eux. Son mari l'a précédé dans la tombe en 1931.

Elle laisse pour pleurer sa perte cinq filles: Mesdames Eugène et Charles Rocque, de Fort Sask., Mme Rioux, d'Edmonton; Mme W. Hostyn, de Lamoureux; Mme A. Desrosiers de Bruxelles, Man.; un fils, Joseph, d'Edmonton, 46 petits-enfants et 36 arrière-petits-enfants.

Nos sympathies à la famille éprouvée!

M. Eugène Rocque a passé quelques jours au lit après s'être fait mal au dos.

Dimanche, le 29 janvier, le Rév. Père Adam, o.f.m., remplaça le R. P. Juniper, o.f.m., qui se rendait à Galahad auprès de sa mère malade. Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Koufler prend du mieux.

Nous souhaitons la bienvenue à de nouveaux paroissiens, M. et Mme A. Schuster et leur famille, qui ont acheté le magasin du coin appartenant auparavant à M. N. Bitz. M. Bitz continue son emploi à la prison; avec sa famille, il est déménagé au Foster Block.

Pour les fidèles en pays communiste

Cité du Vatican. — Les fidèles des pays de l'Europe centrale et orientale pourront, dès à présent, gagner les indulgences jubilaires, sans faire le pèlerinage à Rome. Des instructions sont données en ce sens par les évêques des différents diocèses.

Il s'agit là de l'application de la constitution apostolique du jubilé, publiée par le Pape à la veille de l'ouverture de l'Année sainte, et qui prévoit que les malades, les indigents, les captifs, et, d'une manière générale, ceux qui seraient empêchés de venir à Rome, pourraient également bénéficier des indulgences jubilaires dès le début.

Un appel à tous les jeunes

Nous avons reçu pour publication une lettre qui a été envoyée, ces jours derniers, à nos organisations de jeunes. On leur demande de coopérer à la préparation d'un programme qui passera bientôt sur les ondes de notre poste CHFA. Nous avons la certitude que nos jeunes répondront avec enthousiasme à cet appel.

Cher ami,

Voici une nouvelle qui intéressera tous les jeunes catholiques de langue française. Le poste CHFA, par l'entremise de son gérant, M. T. Gareau, a eu l'amabilité de mettre à la disposition de ses jeunes auditeurs et de leurs organisations paroissiales, un programme spécial. Durant ce programme, l'on diffusera des nouvelles et des renseignements d'intérêt général, comme, par exemple, annonce d'une prochaine réunion ou d'une soirée. De plus, nous avons l'intention de faire traiter par des spécialistes des problèmes qui touchent de très près à la vie quotidienne de notre jeunesse moderne.

Afin de rendre ce programme intéressant et pratique, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer vos suggestions et dire dans quelle mesure nous pouvons compter sur votre coopération. Comme nous voulons réaliser ce programme immédiatement, vous voudrez bien nous répondre le plus tôt possible et nous envoyer, avec vos suggestions, tous les renseignements ou annonces que vous aimeriez faire radiodiffuser à ce programme.

Faites parvenir toute correspondance à M. Gérard Ethier, Poste CHFA, 109e rue, Edmonton.

Vous remerciant à l'avance de l'intérêt que vous portez à ce projet, je demeure,

Votre tout dévoué,
Gérard Ethier

Lettre autographe de S. S. Pie XII

A Roger Brien, directeur du Centre marial canadien

A notre cher Fils Roger Brien,
Directeur du Centre marial canadien:

De tout coeur, Nous bénissons l'apostolat marial auquel vous consacrez si ardemment votre vie. Rien ne peut Nous réjouir davantage que le zèle à conduire les âmes par Marie à Jésus. Le vôtre se manifeste particulièrement par votre belle revue "Marie". Aussi avons-Nous accueilli avec la plus paternelle bienveillance l'hommage que vous Nous faites de votre numéro spécial de Noël, ainsi que votre projet de consacrer celui de mars aux Congrégations mariales en témoignage de reconnaissance pour Notre Constitution Apostolique "Bis Saeculari."

Nous avons plaisir aussi à constater, par le contenu des fascicules que votre piété filiale Nous adresse, non moins que par la variété de vos collaborateurs et des sujets traités, la largeur d'esprit avec laquelle vous vous efforcez de promouvoir également toutes les oeuvres, institutions, dévotions qui ont pour objet de glorification et le culte de la très sainte Vierge et, par Elle, le salut et la sanctification des âmes.

Nous la prions de combler de ses faveurs votre Revue et vos diverses entreprises à son honneur et Nous vous donnons, en gage de sa protection et de son aide, à vous-même, à vos collaborateurs, à vos lecteurs, d'un coeur très paternel, Notre Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 19 janvier 1950

(Signé: Pius p.p. XII)

Ce précieux document a été transmis à Roger Brien par Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, Délégué apostolique au Canada.

MORINVILLE

Mercredi, le 1er février, la salle paroissiale avait l'honneur de recevoir M. et Mme Jos. Dusseault et leur famille, invités à un grand banquet organisé par les Chambres de Commerce de la région. Le but de la réunion était de reconnaître publiquement le rare mérite de la famille Dusseault qui a remporté un premier prix de ferme-modèle lors du concours provincial lancé par le département de l'Agriculture. Environ 150 personnes prenaient part au banquet, présidé par M. Art Soetaert. A part la famille Dusseault, on remarquait à la table d'honneur, les Honorables David Ure et Lucien Maynard, Mlle Ruth Whaley, MM. F.-H. Newcombe, J.-M. Fontaine, et R.-D. Jorgenson. Tous ces invités et quelques autres firent à tour de rôle l'éloge de la famille Dusseault et tirèrent de leur victoire des leçons pratiques pour tous les fermiers de la province. C'est M. Ure, ministre de l'Agriculture qui présenta le trophée à M. et Mme Dusseault. Dans un discours très intéressant, M. Dusseault raconta finement les péripéthies du concours familial qui avait décidé l'entrée dans le concours et en avait assuré la poursuite et le triomphe. Ce fut en somme une très belle assemblée, toute de nature à encourager les jeunes à s'attacher à la terre de façon intelligente et se tailler une carrière enviable pas plus loin que dans l'agriculture.

* * *

Deux jeunes familles des environs de St-Paul ont figuré dans une cérémonie de baptême, lorsque M. André Frigon et son épouse Yvonne Marcoux ont présenté un fils, Joseph-Rosario-Robert, qui aura pour parrain et marraine M. et Mme Noël Frigon, de St-Vincent, représentés par M. et Mme Noël Marcoux.

M. et Mme Edgar Chevalier sont les parents d'une jolie fillette qui s'appelera Colleen-Clara-Lois. Le parrain a été M. Germain Bouvier et la marraine, Mlle Alice Chevalier.

* * *

M. Eric Linden, pilote d'aviation à Minneapolis, est venu retrouver son épouse Rochelle Perras, en visite depuis Noël chez ses parents M. et Mme J.-H. Perras. La plus jeune de leurs deux petites filles est malade depuis quelques semaines.

Toronto. — Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada tiendra une séance à Toronto les 10 et 11 février, au cours de laquelle il étudiera les plaintes contre le bingo et d'autres jeux semblables à la radio. Le bureau étudiera également deux demandes pour des permis de radio. L'une a trait à l'établissement d'un poste à Victoriaville.

Remerciements

La famille Tremblay désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui l'a frappée dernièrement. En particulier, elle désire remercier Monsieur l'abbé Normandeau, le choeur de chant et tous ceux qui ont participé à leur deuil.

"Je me souviens"

Visages du Québec



Les nombreuses écoles d'artisanat ont remis en honneur au pays de Québec les travaux manuels qu'auréole encore le souvenir de nos ancêtres. Plus que tout autre chose, les arts domestiques restent chez nous l'expression d'une province profondément attachée à son sol et à ses traditions françaises.

BONNYVILLE

La semaine dernière, nos joueurs de Bonnyville remportèrent de beaux prix au Bonspiel à Saint-Paul. Les clubs Irvin Baril et Ed. Smart se firent remarquer pour avoir joué mieux qu'à l'ordinaire. Félicitations à nos amateurs qui donneront une bonne renommée à notre ville. Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, dit le proverbe.

* * *

En visite chez Mme Paul Brosseau et M. et Mme Paul Bougie, M. et Mme Georges Montpetit, M. et Mme Paul Bérubé, ainsi que M. Lucien Provost, tous de Legal. Revenez encore, chers visiteurs!

* * *

Lundi, le 30 janvier, eut lieu une présentation de films dans l'auditorium de l'école au profit des élèves qui prendront part au "Curling" à Edmonton, du 8 au 12 courant. Bon succès, jeunesse sportive!

Trois de nos écoliers se sont donné le mot pour être malade en même temps. Joselyn Ouimet avait un commencement de pneumonie. Jean Paul Bougie, qui avait une grippe, est allé à l'hôpital St-Louis. Claude Ouimet est parti pour l'hôpital pour se faire enlever l'appendicite.

* * *

Jeudi soir, le 2 février, dans le sous-sol de l'école, une partie de cartes, organisée par les élèves des grades 7, 8 et 9, eut lieu pour aider à payer les frais de voyage à nos jeunes "curlers" qui iront à Edmonton. Il serait bon que les parents viennent encourager davantage leurs enfants.

* * *

Samedi dernier, le 4 février 1950, la "Bonnyville Hotel Ltée" ouvrait ses portes pour inaugurer l'ouverture du nouveau salon de bière. M. Jacques Demers est le gérant de ce magnifique édifice. M. J. Demers est un ancien élève des Frères Maristes d'Iberville, P.Q. Il est habilement aidé par sa gentille femme. Nos meilleurs souhaits de succès à la nouvelle compagnie.

* * *

Mercredi soir dernier, dans l'auditorium de l'école, avait lieu une petite soirée très intime. Une foule nombreuse de parents rencontrèrent le corps professionnel de nos instituteurs, sous la présidence de notre dévoué principal, M. S. Mastalish. Plusieurs points furent discutés. Notre Soeur principale invita les parents à se rendre dans les classes de leurs enfants à la fin de la prochaine assemblée, afin de rencontrer les instituteurs et institutrices. Les parents seront avertis par lettre de la date de la prochaine réunion. Qu'on s'y rende en foule!

Nos joueurs de gouret allèrent à St-Paul pour comparer leur force. Résultat: 5 à 3 en faveur de Bonnyville. Dimanche, le 5 février, l'équipe de Saint-Paul vint pour prendre sa revanche. Inutile! contre la force point de résistance! Nos joueurs obtinrent encore la victoire. Bravo, Bonnyville!

* * *

M. Herman Laforce a dû passer quelques jours à l'hôpital pour un malaise interne; M. Blanc Fournier y est aussi allé pour soulager son asthme.

M. M. Diamond, marchand général, a dû être transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Louis. Il a eu une terrible hémorragie provenant probablement d'un ulcère dans l'estomac. Il doit sa vie à nos habiles médecins, les Drs G. Ayotte et Yelle. Notre malade se rétablit tranquillement. M. Oscar Audette aide à Mme Diamond au magasin.

M. R. Soucy, commis à la coopérative de Bonnyville, a passé quelques jours à l'hôpital. Il est complètement rétabli à présent.

Le 4 février, nos jeunes Pee-Wees sont allé jouer au gouret contre l'équipe de Glendon. A l'exemple de leurs aînés, ils remportèrent la victoire: 5 à 0.

* * *

MM. Willie Paquette et Irvin Baril se rendirent à la convention libérale à Calgary. De magnifiques résultats ont été obtenus pendant ces quelques jours de délibération.

* * *

M. M. Kambouroff est allé à Edmonton pour quelques jours. Il assistait à une convention en faveur de la coopérative. Il y allait dans l'intérêt de la coopérative de Bonnyville dont il est le gérant.

* * *

M. Louis Primeau, anciennement de Grand Centre, est décédé lundi dernier, le 30 janvier. Il est mort à la suite d'une syncope de coeur. Il laisse pour pleurer sa perte un frère et une soeur dans l'Est.

* * *

Quelques personnes ne reçoivent pas encore la Survivance. Où est votre patriotisme? Pourquoi ne pas aider à notre seul journal français de l'Alberta? Cela vous aiderait en même temps.

GIROUXVILLE

M. et Mme Aldéa Charbonneau sont revenus de Vancouver. Il est certain qu'ils n'auront pas à redouter l'inondation ici.

MM. Joseph et Jules Dumas sont à Edmonton pour voyage d'affaires.

M. Eugène Pigeon a acheté l'ancien presbytère. Il déménagera sous peu avec son gendre, M. Raymond Duclos, et sa dame, ainsi que son petit-fils, M. Rolland Duclos et son épouse. On entend dire à travers les branches que ce sera un nouveau poste d'affaires?

Les joueurs de gouret de Girouxville ont joué contre ceux de Falher. Cette fois, la victoire nous est revenue. Bravo! les jeunes.

Jeudi dernier, une foule se rendait à l'église pour l'heure sainte de 11 heures à minuit. La communion y fut distribué. Il faut dire que les femmes étaient là! Souhaitons que cet exemple décide notre curé à admettre les dames à l'avenir.

Donnons-nous le mot pour samedi prochain: tous au pèlerinage. Bienvenue aux pèlerins étrangers.

DONNELLY

D'autres jumeaux devenaient chrétiens dimanche dernier, alors qu'à l'hôpital de McLennan le Rév. Père curé baptisait Joseph, Paul, Roland, enfant de M. et Mme Simon-Pierre Bouchard (Rita Gauthier), et Joseph, André, Bertrand, son frère, tous deux nés le 31 janvier. Parrain et marraine de Roland: M. et Mme Paul Gauthier; de Bertrand, M. et Mme André Gauthier. Nos félicitations à la maman et au papa qui restent encore un peu surpris.

M. Laurier Maisonneuve a dû remplacer son épouse à titre de client de l'hôpital de McLennan, car à peine celle-ci vient-elle d'en sortir que son mari entre à son tour. Il faut dire qu'il se prétend chanceux, car c'est la première année depuis longtemps qu'il fréquente si peu cet endroit.

* * *

Le jeune Roland Rouleau a subi une opération pour appendicite au cours de la semaine dernière, et déjà il se promène partout dans l'hôpital; c'est donc un signe que tout va bien pour lui. M. Bernardin Champagne garde le lit, l'asthme lui causant quelque difficulté.

* * *

Dimanche soir dernier, les jeunes de la J.A.C. avaient organisé une partie de cartes qui n'attira pas une foule énorme, mais qui tout de même remporta un beau succès.

* * *

Au cours de l'après-midi de dimanche, une trentaine de pères et mères de familles se joignirent aux éducatrices pour discuter du problème de l'éducation de leurs enfants. On projeta deux films de l'ONF ayant trait aux conséquences fâcheuses et prolongées d'une éducation sans compréhension et sans affection de la part des parents.

* * *

Mlle Emilia Nadeau fait un stage à l'hôpital par suite d'un refroidissement qui eut des conséquences assez graves.

* * *

Sous la direction de M. Paul Gibeau, un groupe d'une dizaine de membres étudie actuellement la possibilité de construire, d'après le système coopératif, une série de maisons modèles à prix modique. On espère pouvoir monter ces demeures dès l'été prochain.

* * *

M. Rémi Rouleau s'en va représenter le district à la réunion des jeunes éleveurs qui se tient à Edmonton cette semaine.

Une épidémie de mal à la bouche a conduit trois autres malades à McLennan, deux enfants, Marcel Villeneuve et Sabin Lapointe, et M. "Bud" Dolan.

Avenir (Bear Lake)

Les dernières nouvelles d'Avenir parues dans la Survivance du 11 janvier, commettaient une indiscrétion au risque de scandaliser certains lecteurs. Aussi devons-nous donner une explication aujourd'hui. Il s'agit du chant du "Minuit Chrétiens" avant la messe de Minuit au Jour de l'An. Il est admis que ce n'est pas un chant religieux et qui n'a pas sa place à l'église. Que les lecteurs sachent donc alors que le "Minuit Chrétiens" d'Avenir n'a pas été chanté dans une église, mais bien dans une école, et cela quelques minutes avant la messe. Voilà pourquoi le missionnaire accorda la permission de chanter cette pièce de théâtre. Donc qu'on ne nous cherche pas noise!

Le Rév. Père D. Dubuc, ô.m.i. est venu nous donner la messe dimanche le 22 janvier. Durant la soirée, une interressante Boîte de Questions fut tenue. Une trentaine d'intéressantes questions furent déposées dans la Boîte et chaque réponse nous valait un sermon. Puis les hommes se groupèrent pour une réunion "de paroisse", où il fut voter à l'unanimité de se bâtir une chapelle à l'automne. Notre missionnaire s'est rendu à Edmonton pour obtenir un permis de bois à cet effet. Nous attendons maintenant l'autorisation nécessaire. Un comité fut formé pour voir à la direction des travaux de préparation. Furent élus: M. Albert Plamondon, président; MM. Clifton Plamondon et Amédée St-Jean, conseillers: M. Rolland Plamondon, substitut. A remarquer que nous avons nommé les quatre pionniers d'Avenir. Tous les derniers arrivés se sont abstenus d'assister à cette réunion.

Monsieur et Madame Joe Perner jr (Annette Plamondon) sont les heureux parents d'une fille, née à l'hôpital du Lac-La-Biche. Mme Sévérin Plamondon a fait un stage à l'hôpital.

SPIRIT-RIVER

La grand'messe du premier vendredi du mois a été célébrée aux intentions de M. et Mme Ambroise Chabot, qui célébraient ce 3 février (ils sont tous deux nés à la même date) leur anniversaire de naissance: 81 et 77 ans respectivement. Il y eut veillée après l'Heure-Sainte: les parents et amis étaient nombreux.

Les parents de M. Ambroise Chabot ont eu 12 enfants (4 encore vivants); le père est mort à 89 et la mère à 79. Les parents de Mme Ambroise Chabot ont eu 18 enfants (11 encore vivants); le père est mort à 80 et la mère à 81.

M. et Mme Ambroise Chabot ont eu 11 enfants (6 encore vivants); de plus, ils ont 40 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Que conclure? Respectons les lois saintes du mariage et acceptons les enfants que le bon Dieu veut faire naître dans nos foyers. La famille ne tue pas; le bon Dieu donne toujours le pain quotidien à tous ceux qui respectent le commandement donné à nos premiers parents: Adam et Eve: "Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre".

La veillée fut des plus intéressantes; les chansons de l'abbé Gadbois eurent un grand succès. Mme Ambroise Chabot nous chanta, malgré ses 77 ans, une chanson à répondre. Un réveillon succulent et des plus variés termina cette belle soirée canadienne, et on se sépara en chantant: Bonsoir, les amis, bonsoir . . . au revoir.

* * *

Mercredi soir, le 1er février, tel qu'annoncé, il y eut réunion du C.W.L. chez Mme J. McKenna, la présidente. La plupart des membres étaient présents. Au cours de l'assemblée, on décida un thé pour la Saint-Patrice et un bazar un peu plus tard, le tout au profit des oeuvres paroissiales. Selon l'habitude, il y eut un réveillon servi pour terminer cette soirée.

* * *

N'oublions pas de nous faire un devoir d'assister à l'assemblée annuelle pour connaître les activités de notre école Ste-Marie pour l'année 1949. Les trois commissaires comptent que l'on viendra nombreux. Le secrétaire nous donnera un excellent rapport financier. On y mentionnera aussi les dons reçus en 1949 en faveur de notre école Ste-Marie; on y verra le dévouement de notre commission scolaire pour notre chère école, nos dévouées institutrices religieuses et nos chers enfants. Cette assemblée aura lieu le 11 février, à 2 heures de l'après-midi, dans notre école Ste-Marie. Venons nombreux. Notre commission scolaire a besoin de nos encouragements pour continuer allègrement son beau travail.

* * *

Notre hôpital Ste-Croix regorge de malades. Prions pour que nos deux docteurs, nos Religieuses et leurs employés, puissent suffire à la tâche sans compromettre leur santé. Denis Payeur est encore à l'hôpital pour quelque temps; il est en pleine convalescence, mais la prudence est la mère de la sûreté.

* * *

Nous sommes toujours en hiver, et ce 6 février, Josaphat Labrecque doit se résoudre à se rendre à Rycroft, par affaires, avec le train et revenir par le train. Son Dodge est prisonnier dans son garage, d'ici à ce qu'il puisse de nouveau ouvrir son chemin. Neige abondante le 4, dans la nuit; au moins, quatre pouces de belle neige blanche.

TANGENTE

Par un secours providentiel, dû à la clairevoyance et à la générosité de Monsieur Albert Legault, Monsieur Adélard Lessard, célibataire sexagénaire, fut trouvé dans sa pauvre demeure le 1er février presque sans feu et sans nourriture. Le froid commençait à gagner et à immobiliesr le patient.

Volontiers M. Lessard consentit à se rendre chez le voisin charitable et à continuer dans la suite à l'hôpital de Spirit River. Nous félicitons M. Legault pour son service social et chrétien. Merci à toutes les autres personnes qui ont aidé à mieux placer ce citoyen.

* * *

Grâce aux différentes compagnies d'huile adonnées aux travaux de sondages au nord de Tangente, les chemins principaux de la paroisse allant à Watino et à Eaglesham sont ouverts aux automobilistes et aux camionneurs. De plus, des travaux de déblaiement, sous la direction de M. A. Legault, sont terminés dans la ligne d'Eaglesham.

Le froid diminuant d'intensité, nos gens des chantiers pour le bois de chauffage et pour les travaux de construction gagnent la forêt de Tangente.

Madame Joseph Péron, de Mont-Joli, P.Q., soeur de Madame Raoul Duchesne, est arrivée dans la paroisse le 3 février. Elle continue ses démarches en vue d'un établissement avec sa famille. Nous lui souhaitons le bonjours et le succès désiré.

Monsieur et Madame Romuald Lussier passent une fin de semaine à McLennan où la mère de M. Lussier est sérieusement malade.

M. Prima Jacob doit subir un examen médical dans les hôpitaux de la capitale. Nous lui souhaitons plein soulagement et prompt retour.

PICARDVILLE

Le 30 janvier, M. et Mme Raoul Potvin avaient la douleur de perdre leur bébé Denis, âgé de 10 mois. Une messe des anges a été chanté le 1er février par le Père Barbeau à laquelle assistaient de nombreux parents et amis, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse. Le bon Dieu était venu chercher, il y a deux mois, le grand'père de l'enfant, M. Hermel Potvin.

Dans notre milieu cet hiver, au plus fort du froid, une espérance nous soutenait: celle d'avoir un peu plus de confort dans nos demeures pour la prochaine froide saison. En effet les creuseuses d'huile, l'automne dernier, ont découvert du gaz à une très forte pression. Le Père Barbeau est immédiatement entré en pourparler avec la compagnie de gaz de Calgary. Lundi dernier, nous avions une assemblée afin de former une coopérative pour avoir l'argent nécessaire pour poursuivre les travaux d'installation. Les actionnaires ne se présentent pas assez nombreux, semble-t-il, pour une coopérative il faudra donc probablement remettre l'entreprise à une compagnie. Nous en reparlerons plus tard.

Dimanche, nous avions la deuxième partie de cartes de la saison. La première avait eu lieu au milieu de décembre, sous les auspices de Messieurs les syndics, et avaient amené une très nombreuse assistance. Ce fut le même résultat pour celle de dimanche. Cette dernière était organisée par Mme J. Gordon, M. et Mme Julius Soltesz, M. et Mme Cyril Victor, M. et Mme Omer Victoor. Les paroissiens apprécient ces soirées familiales puisqu'ils s'y rendent en si grand nombre. Et cette année elle revêtent un caractère nouveau puisqu'elles ne sont pas payantes, sauf la modique somme de 25 sous pour chacun. Il y a partie de cartes avec joli prix, bingo, goûter et films.

M. Edouard Boucher a été élu syndic, remplaçant M. Auguste Théberge qui occupait ce poste depuis douze ans.

Les rigoureux froids ont amené la maladie chez plusieurs familles depuis quelques temps, mais tous se remettent peu à peu.

Echo de la Colombie

Par I. Boyer de la Giroday
Chambre de Commerce des Jeunes,
Vancouver, Canada,
le 27 janvier 1950

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous rappeler que le congrès national de la Chambre de Commerce des Jeunes au Canada aura lieu cette année à Vancouver, notre belle métropole canadienne, sur les berges du majestueux Pacifique.

Plus de 600 jeunes gens, de St-Jean de Terre-Neuve à Victoria, Colombie, se donneront rendez-vous à Vancouver, la troisième ville du pays par sa population, dans le but de prendre part à de multiples activités sérieuses et sociales.

Déjà des représentants et délégués des Etats-Unis et d'autres pays nous ont signifié leur désir d'être présents à notre congrès. Nous anticipons ce rassemblement avec un extrême plaisir et formons des projets pour en assurer le succès.

Nous souhaitons particulièrement, et bien vivement, voir nombreux nos collègues des Chambres de Commerce des Jeunes de l'Ouest, du Québec et même de Terre-Neuve; car ce congrès doit être avant tout un congrès canadien dans tout le vrai sens du mot.

Le quartier général de ce congrès, qui aura lieu les 19, 20 et 21 juin 1950, sera à l'hôtel Vancouver. C'est un des plus grands hôtels en Amérique du Nord; ainsi il y aura logement et commodités pour tous les congressistes et leurs amis.

La ville et la Chambre de Commerce des Jeunes de Vancouver seront vos hôtes. Elles anticipent le plaisir de vous accueillir cordialement et de vous faire jouir pleinement de vos vacances. Ce sera aussi une occasion d'établir des liens plus forts au point de vue national. Les problèmes que nous envisageons de loin, pourront plus facilement se résoudre à cette réunion plénière dans l'entente cordiale et une franche amitié.

Nous souhaitons donc vivement que vous fassiez des projets qui puissent coïncider avec notre congrès, à Vancouver, les 19, 20 et 21 juin 1950. Ces vacances passées dans l'Ouest canadien demeureront pour nous tous inoubliables, nous en sommes sûrs.

Vancouver vous recevra en 1950. Nous désirons vivement vous souhaiter la bienvenue chez nous, en juin prochain.

Toute correspondance doit être adressée à: Richard Wood-Taylor, directeur des Relations de la Presse, Chambre de Commerce des Jeunes, Vancouver, Canada.

KELOWNA

M. et Mme Massinon sont partis le 1er février pour Langley Prairie et Maillardville. Bon voyage!

Le 29 janvier dernier, il y eut une partie de cartes. Malgré le froid, il y avait une bonne assistance. Les gagnants furent M. et Mme O. Comeau. Les prix de consolation furent gagnés par Mme A. Bélanger et M. M. Aventay. Tous étaient enchantés de leur veillée. On annoncera la prochaine partie de cartes sous peu.

Mme Vos de Rutland a subi une assez grave opération dernièrement. Mme Coveslan est rendue à l'hôpital depuis quelque temps. Nos meilleurs souhaits de guérison à toutes deux.

M. René Bélanger est revenu enchanté de son voyage à Thérien, Mallaig et Edmonton.

Le 8 février prochain, tous les paroissiens sont invités à se réunir pour célébrer une cérémonie en honneur de notre curé. Il a reçu le titre de prélat domestique. Monseigneur McKenzie recevra un bouquet spirituel et une bourse. Ensuite, il y aura un banquet. Tous les paroissiens sont invités à venir féliciter leur curé et rencontrer leur évêque.

JOUSSARD

Dimanche, le 22 janvier, il eut un bingo organisé par les dames d'autel. Cette soirée a remporté une jolie somme au profit de l'église. Le 19 février, il y aura une soirée de jeux de toutes sortes avec de belles surprises. Venez-y en grand nombre.

M. le curé Dubé est parti pour l'Est, vendredi soir. Deux de ses nièces feront profession dans la Congrégation de St-Louis de France. Nous lui souhaitons bon voyage.

En promenade chez M. et Mme Jos. Laferrière, leur fille, Réa, garde-malade à Edmonton. De passage aussi à Joussard, MM. Albert et Alfred Blouin, ainsi que M. Eugène Béchand.

Mme Comeau est revenue de l'hôpital de High Prairie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Progrès du syndicalisme catholique en Belgique

Voici quelques chiffres qui soulignent l'importance actuelle du syndicalisme catholique en Belgique.

En 1937, il groupait environ 305,000 syndiqués; après la guerre, en 1945, le nombre des adhérents montaient à 342,500, puis 402,536 en 1946, 436,000 en 1947, 503,384 en 1948. Les gains, au cours de 1949, ont porté les effectifs à 550,000, ouvriers et employés.

C'est donc plus de 200,000 nouveaux syndiqués qui ont adhéré à la Confédération des syndicats chrétiens, au cours des quatre dernières années. La vieille et puissante organisation socialiste, la Fédération générale du Travail de Belgique (F.C.T.B.) se trouve dépassée. (I.S.P.).

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Bonnes robes usagées; pointures 12 à 16: $1.00 chacune. Bas gratuits si vous en commandez deux ou pour nos paquets d'aubaines en habits neufs et usagés à $2.95. Snowden, 99 Winchester, Toronto, Ontario.

BOULANGERIE A VENDRE
Boulangerie avec un lot de 50'x150'; bâtisse à 2 étages; en bas confiserie, comptoir à goûters et extension pour fourneau à cuir 22'x74'; en haut: 4 chambres. Meilleure localité de la ville, au centre sur la rue Principale. Fourneau chauffé au gaz naturel. Comptant $8,800. A termes: $6,700 avec conditions. S'adresser à M. Georges Leguerrier, propriétaire, à Bonyville, Alberta.

Gagnez de l'argent à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: COURS MODERNES PRATIQUES ENRG. Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

POISSON! POISSON! POISSON
Commandez vos approvisionnements de poisson de lac frais directement des producteurs. Demandez nos prix et nos variétés. Alaska Fisheries, 10124-122ème rue, Edmonton. Téléphone: 82412.

CALGARY

L'assemblée annuelle de la caisse populaire a été tenue le 22 janvier, dans la salle de l'école des Saints-Anges. La séance commença à 8h.30 p.m. par le chant "O Canada", suivi de deux morceaux de musique par M. et Mme Portelance, et de vues animées choisies par M. M. D. Caron et U. Dandurand. On procéda ensuite à la revue générale de l'année et à l'élection des membres sortant de charge.

Retenons du rapport que $50,186. ont été prêtés aux sociétaires durant l'année 1949, par nos 268 membres. La caisse Sainte-Famille paye 2½% sur les dépôts et 4% sur les parts. Remarquons enfin que la caisse Sainte-Famille a été la première caisse de Calgary et qu'elle est restée première par les profits qu'elle réalise pour ses membres. Elle tient une place également enviable parmi toutes les caisses de la province. Puisse 1950 être tout aussi profitable!

Lundi, le 30 janvier, la coopérative Sainte-Famille tenait son assemblée annuelle dans la salle paroissiale. Nous réservons le compte rendu de cette assemblée pour le prochain courrier.

Le R. P. Catteï, des Missions Etrangères, nous a fait l'honneur de prêcher, le 22 janvier, dans notre paroisse. Il retournait à Paris, ayant dû remettre son voyage pour ses missions chinoises à plus tard. Le Rév. Père nous entretint des conditions de vie en Chine, particulièrement dans son territoire.

Mme Dinnigan est revenue chez elle après un séjour d'un mois à l'hôpital Sainte-Croix.

Mme Georges Simonin est revenue de l'Est ces jour derniers en compagnie de Mme Emile Rousseau.

MALLAIG

Les paroissiens étaient heureux de voir dans la Survivance, le résultat de la campagne de 1944 pour la radio française. On se demandait où était les $306.00 souscrits alors. La publication du résultat aurait cependant été mieux vu si on ne l'avait pas rendu si difficile à trouver en la mettant en dernière page sous le titre "Renseignements pour les intéressés" le 11 janvier 1950.

Dans notre dernier courrier nous avons oublié de parler de la perte d'un de nos bons paroissiens, M. Célestin Dumais. Il partait l'automne dernier pour revoir ses parents et amis dans la belle province de Québec et l'Est des Etats-Unis. La maladie le frappa et après deux opérations non réussies on recevait la nouvelle de sa mort. Il laisse un souvenir d'honnêteté et de fidélité à la parole donnée vraiment exemplaire, en plus d'un exemple de fidélité extraordinaire à la pratique de sa religion. Il laisse ses deux frères dans cette paroisse, MM. Elzéar et Joseph.

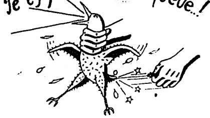
Nos jeunes de la J.A.C. travaillent activement et sont de plus en plus intéressés de sentir leurs responsabilités. Vendredi dernier, leur première soirée sociale: jeux, quiz sur questions religieuses et sociales, sauteries du bon vieux temps, fut un vrai succès

M. Aimé Michaud a installé la "charrue à neige" sur son tracteur et nous ouvre les chemins.

Notre club de gouret se tient en balance; une victoire, une défaite et une partie nulle. Le froid a fait canceller les autres joutes projetées.

Les Vieux joueurs du passé perdaient une partie contre l'équipe de l'école 8 à 2.

Lisez et faites lire la Survivance



Chronique du club "Alouette"

Les activités de notre club ont ralenti depuis quelque temps. Il faut en attribuer la cause au gros froid qui a sévi pendant longtemps et aux préparatifs de notre bazar qui devait avoir lieu à la fin de janvier, mais qui a été remis aux 18 et 19 février.

Nous avons tout de même organisé une promenade en carriole à laquelle prirent part un bon nombre de jeunes. Malgré le froid, on s'y amusa avec entrain. Mais il fallut lutter contre le froid et plus d'un dut à la force des bras de ne pas geler au fond de la carriole. Au retour, un goûter aux chiens-chauds apaisa les appétits fortement aiguisés par le froid.

Mlle Claire Pepin est entrée comme garde-malade à l'hôpital de la Miséricorde. Elle a dû discontinuer sa charge de secrétaire du club. Elle demeure cependant des nôtres et nous serons toujours heureux de la revoir à nos soirées et de jouir de ses conseils. Nous la remercions de tous les services qu'elle a rendus au club.

Notre équipe de gouret n'a pas eu l'entraînement qui l'aurait préparé à remporter de grandes victoires. Nous avons joué deux parties contre d'autres équipes. Sur la patinoire du collège St-Jean, nous avons enregistré un beau zéro, tandis que notre gardien des buts était déjoué sept fois. Ce fut pour nous une petite pratique qui prépara notre victoire contre le Saint-André. Ce club, renforcé pour un tiers par des joueurs de la ligue junior de la ville, n'a pas réussi une seule fois à nous dépasser dans le pointage. Nos sommes restés en avance sur lui durant toute la partie, et le compte final fut de 8 à 4 en notre faveur.

Notre bazar-bingo approche rapidement. Plusieurs préparatifs sont déjà terminés. Nous comptons sur le dévouement et la coopération de tous les membres, comme dans le passé, pour le succès de ce bazar.

Baptême et mariage valides

Cité Vaticane. — La Sacrée congrégation du Saint-Office a statué que le baptême conféré par certaines sectes protestantes est valide aux yeux de l'Eglise catholique. En réponse aux questions de quelques évêques américains sur le sujet, le Saint-Office précise que ce décret s'applique aux baptêmes administrés par les sectes méthodistes, baptistes, presbytériennes et congrégationalistes et par les Disciples du Christ, si l'intention de l'officiant est en accord avec celle du Christ lui-même et de l'Eglise catholique.

Le Vatican ajoute que, par suite, les juges catholiques n'ont pas le droit d'accorder un divorce à des membres des dites sectes. C'est précisément au sujet des pouvoirs de la magistrature catholique dans le domaine des divorces que l'épiscopat américain avait requis Rome de l'éclairer, vu la récente défense par le pape aux juges catholiques d'accorder le divorce aux personnes dont l'Eglise reconnait le mariage comme valide.

Beau Club

A sa dernière réunion, notre club avait l'honneur de recevoir M. J. Lafortune, président diocésain des clubs C.Y.O. Il nous donna de bons conseils et expliqua les raisons d'avoir un club.

* * *

Notre danse aura lieu le 20 février, au Rainbow. Tous nos jeunes catholiques sont cordialement invités.

* * *

Roger, André, Regina et Fernand Bérubé font partie du comité spirituel du club.

* * *

Nos deux délégués au congrès général des C.Y.O. qui se tiendra à Edmonton, sont M. R. Lambert et M. Roméo Maisonneuve.

LEGAL

Les rigueurs de l'hiver semblent avoir diminué un peu. Cela permet à nos organisations paroissiales de reprendre une nouvelle vigueur. Dimanche soir dernier, avait lieu à la lutte une dernière partie de Bingo organisée par le club Pie XII, au profit de la paroisse. Grâce à la généreuse assistance d'un bon nombre, la soirée a été un succès.

* * *

Les membres du C.Y.O. avaient aussi organisé une soirée récréative dans la salle publique dimanche soir où un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles non seulement de Legal, mais de Vimy, Clyde, Mearns, Morinville, Saint-Albert, se sont rencontrés pour une détente agréable et intéressante. Les cours de préparation au mariage continuent avec un intérêt toujours grandissant.

* * *

Messieurs les marguilliers se sont encore une fois réunis au presbytère, lundi soir dernier, pour discuter de plus près le problème de la construction d'une église. Nous vous ferons part tout prochainement des décisions importantes qui ont été prises.

* * *

Nos malades, M. Jos. Vangeois et Mme Arthur Bergevin, sont encore à l'Hôpital Général, mais nous espérons les revoir sous peu. Nous apprenons aussi que M. Alfred Paquette nous quittait pour un séjour à l'hôpital de Westlock au cours de la semaine dernière. Nous lui souhaitons un prompt retour.

* * *

Nos jeunes écoliers ont organisé une deuxième soirée à l'école, mercredi dernier, en vue d'obtenir aussitôt que possible la finance nécessaire pour défrayer les dépenses d'un projecteur acheté récemment. Ce projecteur servira non exclusivement, mais en tout premier lieu, à favoriser l'esprit rural chez nos jeunes étudiants. Nous remercions tous ceux et celles qui les encouragent dans cette belle et profitable entreprise.

* * *

N'oublions pas de venir en grand nombre, samedi prochain, à la salle paroissiale, à 2 heures précises. On présentera un film intéressant sur le Vatican ainsi que deux autres films. Cette fête est organisée par le couvent du Sacré-Coeur à l'occasion de la fête de notre Rév. Soeur supérieure à qui toute la paroisse souhaite d'avance bonne fête.

* * *

M. le curé a reçu au presbytère ces jours derniers des visiteurs de la paroisse de Saint-Vincent, entre autres, son frère, M. Alphonse Langevin, et sa soeur, Mlle Thérèse Langevin, ainsi que Mme Adrien Piquette, Mlle Laura Brousseau, ses cousines, et enfin Mlle Georgette Hébert, petite cousine. Tous se rendaient à St-Albert d'abord pour assister à la cérémonie de prise d'habit de Mlle Lorraine Piquette, fille de Mme Adrien Piquette. Mgr Baudoux présidait à la cérémonie dimanche matin, le 5 février. Nous espérons que tous nos visiteurs ont joui de leur voyage et qu'ils reviendront nous rendre visite plus souvent à l'avenir.

Proverbe

Mieux vaut tard que jamais.
Si vous êtes en retard, pourquoi ne payez-vous pas votre abonnement dès aujourd'hui?

LA VIE COOPERATIVE

Au terme du demi-siècle

Sans prétendre prendre position sur le problème à savoir si la première moitié du XXème siècle s'est terminée le 31 décembre 1949 où si elle ne prendra fin qu'à la prochaine "Saint-Sylvestre", on peut bien se permettre d'établir aujourd'hui le bilan des réalisations coopératives dans la province de Québec au cours de cette période de cinquante années.

Au début de 1900, si l'on fait exception de quelques sociétés fraternelles d'assurances et de quelques mutuelles-incendies, c'était le désert du point de vue coopératif. Mais quel chemin parcouru depuis lors!. . . .

Le 6 décembre 1900, Alphonse Desjardins fondait à Lévis la première caisse populaire sur le continent américain. A la mort de ce pionnier, en 1920, notre province comptait déjà 102 coopératives d'épargne et de crédit détenant un actif de $6,300,000. et groupant 31,000 membres. Ce mouvement a toujours continué de progresser et ses effectifs s'élevaient, en septembre dernier à 1,078 caisses locales réunissant 545,985 sociétaires et possédant un actif de $205,636,838.

Si l'on passe maintenant au secteur de la coopération agricole, on constate que la première coopérative d'agriculteurs a été fondée à Adamsville, comté de Shefford, en 1903, sous l'inspiration de M. l'abbé J. A. B. Allaire. Aujourd'hui, les statistiques révèlent l'existence de 645 coopératives agricoles locales possédées et contrôlées par 66,187 membres et affichant un actif de $33,863,020; le chiffre d'affaires de ces sociétés, durant la dernière année, à été de $103,879,044. Il faut signaler aussi que 464 des sociétés mentionnées sont affiliées à une centrale: la Coopérative Fédérée de Québec, qui a un actif de $8,927,904, et dont le chiffre d'affaires, durant 1948, a été de $47,382,839.

Dans le domaine de l'assurance-vie, la doyenne des mutuelles est l'Union Saint-Joseph du Canada, fondée en 1863. Elle compte maintenant 6 consoeurs et toutes sont groupées en une fédération d'ordre moral connue sous le nom de l'Union des mutuelles-vie françaises d'Amérique. Au 31 décembre 1948 (derniers rapports disponibles), ces sept sociétés fraternelles comptaient 265,777 sociétaires détenant des assurances pour un montant de 221,847,906. L'actif accumulé de ces entreprises atteignait $38,458,176.

Les premières coopératives de pêcheurs sont apparues en Gaspésie en 1923. Après des débuts difficiles, elles ont connu des succès considérables qui ont eu leur écho dans toute la province et même à l'étranger. Aujourd'hui, elles sont au nombre de 38, elles comptent 3,200 membres et elles possèdent leur propre centrale: Les Pêcheurs-Unis de Québec. Leur chiffre d'affaires, en 1948, a dépassé $2,363,000.

Le mouvement coopératif de consommation est encore plus jeune, vu qu'il ne date que des années qui ont précédé la Grande Guerre No 2. Il compte néanmoins déjà 223 magasins coopératifs tant ruraux qu'urbains dont plus de 23,000 membres sont les propriétaires. Plus de 80 de ces entreprises sont affiliées à une centrale: l'Alliance des Coopératives de consommation. Il ne fait aucun doute que ce secteur connaîtra des développements considérables au cours des prochaines années.

Un autre secteur auquel on prédit un bel avenir, c'est celui des coopératives d'habitation. Inauguré à Asbestos, en 1942, ce mouvement s'est répandu dans toute la province. Il compte présentement plus de 5,000 membres groupés en 96 coopératives. Les maisons construites ou en voie de construction par ces entreprises se chiffrent à plus de 1,500.

Les étudiants de nos collèges et de nos couvents sont venus à la coopération en 1943. Bien que la valeur éducative des coopératives étudiantes soit plus à considérer que leur importance économique, signalons que 59 sociétés locales composées de 6,000 membres ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de $179,000. en 1948-49.

Fondée grâce à l'appui du gouvernement provincial, en 1945, les coopératives d'électricité ont permis à l'électrification rurale de faire de grands progrès. 110 sociétés de ce type sont incorporées et une trentaine sont actuellement en opération deservant 10,000 membres et ayant construit 2,115 milles de ligne.

Plus jeunes encore sont les syndicats coopératifs forestiers et les chantiers coopératifs. Ces deux types d'entreprises comptaient, durant la dernière saison, plus de 4,200 membres et leur chiffre d'affaires s'est élevé à plusieurs millions de dollars.

Enfin, pour que se bilan soit complet, il y a lieu de mentionner la multiplication des sociétés coopératives de services: garages coopératifs, coopérative de taxis coopératives de loisirs, coopératives de frais funéraires, coopératives d'arts domestiques, coopératives de transport maritime, terrestre et aérien, coopératives de téléphone, coopératives de services médicaux, etc.

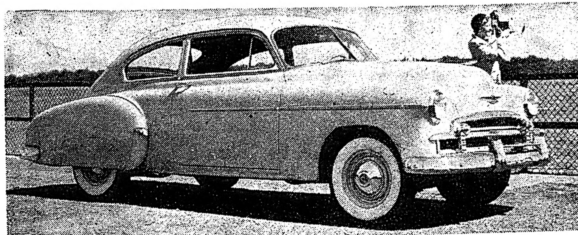
Depuis 1939, le Conseil Supérieur de la Coopération existe qui groupe la presque totalité des coopératives de toutes catégories sur le plan moral aux fins d'assurer l'unité de la doctrine, la coordination des activités et la défense des intérêts du mouvement coopératif québecois. En plus d'unir les coopératives elles-mêmes, cet organisme groupe aussi les représentants des institutions qui enseignent ou propagent la coopération, comme les Universités, les associations professionnelles et le Service de l'Economie rurale du Ministre provincial de l'Agriculture.

Comme on le voit, au terme de la première moitié du XXème siècle, le mouvement coopératif québecois est en pleine possession de ses moyens et tout indique qu'il raffermira ses positions encore davantage au cours des prochaines années.

Tour d'horizon

Le Conseil Canadien de la Coopération, qui groupe sur le plan moral les coopérateurs de langue française de tout le Canada, a présenté un important mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, lors des sessions tenues par cet organisme, à Québec, le 10 janvier dernier. . . 77 membres de 39 coopératives d'habitation du Québec se sont réunis à Trois-Rivières, le 15 janvier, afin d'en venir à une entente relativement à l'union et à la collaboration qui doivent exister à l'intérieur de leur secteur. Convoquée par le Conseil Supérieur de la Coopération, cette assemblée a été très fructueuse et elle a contribué à resserrer les liens entre les unions régionales et la fédération des coopératives d'habitation.





LA CHEVROLET POUR 1950 offre une plus grande puissance en chevaux, une nouvelle carburation et un choix de 11 modèles en une variété de nouvelles couleurs, nous apprend un communiqué de la General Motors. D'autres points saillants sont la grille avant rénovée, la construction améliorée de la carrosserie, qui est maintenant plus rigide et plus forte, et les intérieurs deux tons des modèles de luxe. La voiture ci-dessus est le sedan 2 portières Fleetline de luxe.

Les approvisionnements alimentaires du Canada sont abondants et variés

Par le Dr E. W. McHenry, professeur d'alimentation de santé publique à l'école D'Hygiène de l'Université de Toronto.

Les Canadiens sont des veinards! Nous avons plus de blé, plus de viande, plus de beurre que nous en avons besoin. Nous avons beaucoup de lait, beaucoup de légumes attrayants, et de grandes quantités d'oeufs et d'autres nourritures excellentes. Il y a peu de pays dont les habitants sont aussi chanceux. Comparez nos approvisionnements d'une grande variété de vivres avec les maigres portions accessibles à la plupart des gens dans l'Inde, la Chine et plusieurs autres pays.

Malheureusement, nous n'utilisons pas toujours sagement nos vivres. Il y a probablement un sixième des Canadiens qui font de l'embonpoint parce qu'ils mangent trop. C'est possible dans un pays de ressources abondantes. L'embonpoint est nuisible parce qu'il provoque des maladies de dégénérescence comme le diabète et la haute pression. On peut maigrir en mangeant moins, mais voyez votre médecin et obtenez son avis sur ce que vous mangez.

Depuis quelques années, on étudie dans presque chaque province les habitudes alimentaires des enfants. Les enfants ont besoin de lait et de la vitamine D pour une saine croissance des os, mais environ 30 pour cent des petits Canadiens boivent très peu de lait. Les écoliers ont autant besoin de la vitamine D que les bébés, mais environ 80 pour cent des écoliers ne reçoivent pas cette vitamine qu'ils devraient avoir pendant les mois d'hiver. Beaucoup d'enfants n'ont que de faibles quantités de fruits, de jus de tomate et d'autres sources de la vitamine C. En général, les enfants mangent assez de pain, de viande et de pommes de terre, et plusieurs ont beaucoup trop de gâteaux, de pâtisseries, de bonbons et de liqueurs douces. Le sucre favorise la carie des dents et détruit l'appétit. L'argent dépensé pour les sucreries aux enfants empêche l'achat des quantités suffisantes d'aliments sains.

Les meilleurs conseils pour une sage utilisation de nos riches approvisionnements se trouvent dans les Règles alimentaires du Canada. En avez-vous une copie chez vous? Sinon, demandez-en une à votre ministère de la Santé. Pour ce qui concerne les enfants, trois de ces règles sont particulièrement importantes:

1) Chaque enfant devrait boire au moins une pinte de lait par jour.

2) Assurez-vous que votre enfant a sa quantité de vitamine C; servez-lui chaque jour des fruits ou du jus de tomate.

3.) Tant que dure la croissance, chaque enfant doit prendre 400 unités de vitamine D par jour.

Aidez à empêcher la carie des dents et à maintenir un bon appétit pour les aliments dont l'enfant a besoin en n'encourageant pas l'usage des sucreries.

La bonne conduite demeure la meilleure défense contre certaines maladies

Il semble que l'usage des remèdes récemment découvertes comme la penicilline ont un effet déterminé dans la diminution de la gonorhée et de la syphilis, affirme le magazine "HEALTH" dans un éditorial spécial pour le Jour national de l'Hygiène sociale.

Le Jour national de l'Hygiène sociale, célébré chaque année au Canada et aux Etats-Unis, tombe le premier mercredi de février. Au Canada, il fait partie de la Semaine nationale de Santé qui a lieu cette année du 29 janvier au 4 février.

"HEALTH" continue en disant que non seulement les remèdes, mais aussi la volonté des gouvernements de dépenser de l'argent pour des cliniques et des services de santé publique sous forme de législation et de personnel pour prendre soin des personnes contaminés a eu aussi quelque effet.

"Il est merveilleux que la science médicale ait procuré les moyens de livrer une efficace attaque médicale contre les maladies vénériennes, ces fléaux qui ont rendu infirmes et tué des centaines de milliers de personnes, remarque l'éditorial de "Health". Néanmoins, il est bon de se souvenir dans notre admiration de cette oeuvre médicale que ces maladies sont essentiellement les conséquences médicales de problèmes moraux et sociaux qui ne sont pas résolus. Il pourrait bien se faire qu'en corrigeant les résultats, nous soyons tentés de **négliger la cause; ainsi**, à la longue, en manquant d'influencer favorablement le comportement entre les sexes, nous pouvons nuire à nos standards sociaux et moraux et même en arriver à ne plus exercer de contrôle sur la maladie.

Après tout, les grandes découvertes médicales ont été faites juste avant la première grande guerre et leur application a diminué régulièrement l'incidence des maladies vénériennes après cette guerre, jusqu'au commencement de la seconde. Mais avec le commencement de la deuxième grande guerre, l'incidence des maladies vénériennes a grimpé rapidement et nous n'avons pas encore appris à empêcher les guerres.

Il y a une génération, il y avait une école de pensée opposée à l'établissement de cliniques gratuites pour les maladies vénériennes, parce qu'on croyait que c'était encourager l'immoralité. On ne peut être qu'alarmé à penser ce que peut être le résultat sur la conduite des gens, quand les conséquences autrefois grave de l'immoralité le sont beaucoup moins. Et il semble qu'il en sera vraiment ainsi avant peu.

C'est John Stokes, l'un des plus célèbres syphilologistes, qui déclarait que la bonne conduite, et non la thérapeutique, constituait le véritable préventif des maladies vénériennes. C'est le thème principal d'une section spéciale d'hygiène sociale des Faits sur la Santé, une petite brochure soigneusement préparée et publiée par la Ligue canadienne de Santé à l'occasion de la Semaine nationale de la Santé. Il est révélateur que les sociétés bénévoles chargées d'étudier et de faire l'éducation populaire dans le domaine du contrôle des maladies vénériennes sont généralement nommées des sociétés d'hygiène sociale. L'hygiène sociale va beaucoup plus loin que le problème du simple traitement, un fait que malheureusement beaucoup de gens ont oublié.

Pour garder la santé

Mangez bien pour votre santé; adoptez un régime équilibré.

Assurez-vous que le lait que vous buvez est pasteurisé.

Evitez la saleté; pratiquez la propreté.

Evitez le contact avec des personnes reconnues pour souffrir de maladies contagieuses, y compris les rhumes.

Reposez-vous avant et après les repas.

Evitez la constipation.

Evitez l'obésité, c'est-à-dire l'embonpoint excessif.

Si vous avez besoin de vous soumettre à un régime, ne le faites que sur l'avis de votre médecin.

Prenez au moins huit heures de sommeil chaque jour.

Evitez le surmenage.

Voyez à ce que vous et les membres de votre famille soyez immunisés contre des maladies contagieuses, mais que vous pouvez éviter, comme la diphtérie, la coqueluche et la variole.

Evitez les frissons si vous êtes exagérément échauffés.

Faites modérément de l'exercice en plein air, à moins que votre médecin ne vous le déconseille.

Voyez régulièrement votre médecin pour un examen général.

Visitez régulièrement votre dentiste.

Evitez la fatigue excessive et inutile des yeux.

Ayez soin de vos pieds.

Notes sur l'agriculture

La luzerne a une origine très reculée et c'est une des plus vieilles plantes cultivées par l'homme.

* * *

La végétation qui recouvre la terre constitue la première ligne de défense érigée par la nature contre l'érosion du sol.

* * *

N'introduisez aucun animal étranger dans vos établissements pour fins de reproduction sans connaitre leur généalogie et celle du troupeau dont il provient.

* * *

Le sol est une ressource qui peut se renouveler, mais il faut l'exploiter selon de bonnes méthodes scientifiques pour le régénérer.

Bonne semence et mauvaises herbes

Il est plus facile de combattre les mauvaises herbes lorsqu'on emploie de la bonne semence. Pour être certain d'obtenir de la graine de bonne qualité, on ne doit acheter que de la semence certifiée ou enregistrée. Ces catégories proviennent de récoltes inspectées dans le champ et à l'égard desquelles des certificats sont émis en dernier lieu par la Division des produits végétaux, ministère fédéral de l'Agriculture. La semence certifiée et la semence enregistrée sont des catégories légales en vertu de la Loi des semences du Canada. Une variété est acceptée pour l'enregistrement seulement après avoir été soigneusement comparée à d'autres variétés et après qu'on a constaté qu'elle mérite une place dans une partie quelconque du Dominion.

L'enregistrement ou la certification de la semence signifie que la récolte d'où elle provient doit avoir été inspectée dans le champ et que cette récolte possède le degré de pureté requis quant à la variété et l'espèce. Elle doit également, dans certaines limites, être libre de mauvaises herbes et de maladies portées par la semence. Avant de pouvoir être vendue comme semence enregistrée ou certifiée, la graine doit avoir été soumise à l'inspection dans le champ, ainsi qu'à un essai de pureté et de germination, et si elle répond à une norme déterminée, elle est étiquetée et scellée conformément aux règlements établis par la Loi des semences.

Los Angeles

Notre nouveau télescope, le Palomar, le plus fort au monde, situé à mi-chemin entre Los Angeles et San Diego, afin d'échapper à la lumière des villes, vient de photographier des systèmes célestes et des nébuleuses d'une distance de un billion d'années-lumières. La lumière voyage 186,000 milles par seconde. Pouvant ainsi observer un billion d'années-lumière sur un côté, il peut aussi le faire dans toutes les directions C'est couvrir un grand morceau de l'univers.

Los Angeles est fière d'être la troisième ville de la nation en population, mais un peu chagrinée de tenir la première place pour la fumée; elle dépasse même Pittsburg à ce point de vue. C'est qu'il y a ici des manufacturiers de toutes sortes. Venant de subir six journées consécutives de fumée épaisse, même un peu empoisonnée, irritant les yeux, la population se fâche et demande que les grandes usines ramassent et décomposent leur fumée. L'installation à cette fin peut coûter jusqu'à $600,000., mais il le faut. Les larmes des propriétaires de ces grandes usines, qu'on appellè des larmes de crocodile, ne nous attristent point.

Il ne faut pas oublier aussi que Los Angeles est la ville qui possède le plus d'automobiles, un pour chaque 2.6 personnes; et 750,000 camions parcourent nos grandes routes. Toutes ces voitures jettent de l'oxyde de carbone dans l'air. Pur poison. Il faut rémédier à toutes ces poussières et ces mauvais gaz qui corrompent l'air.

Notre danse canadienne du 21 janvier dernier fut bien réussie. Chaque mois, le cercle nous donne une soirée, un samedi soir, et chaque mois un souper, un dimanche soir. C'est donc des réunions "à la canadienne" toutes les deux semaines. Et puis il y a les assemblées de l'exécutif. D'autres clubs de langue française, au nombre d'à peu près une douzaine, existent à Los Angèles. Quiconque veut y parler son français en a toute la chance.

M. et Mme A. Guy sont allés se chauffer au soleil à Palm Springs durant une couple de semaines. De là, ils reviendront à Los Angèles pour quelques jours et repartiront pour passer le Mardi Gras à Nouvelle-Orléans, puis en Floride.

Les dames canadiennes, une vingtaine, du Club Joliette, se sont réunies chez Mme Maurice Labonté, jeudi, le 26, pour une partie de cartes.

Mme Eva Gaumont qui a des loisirs, s'est trouvé un passe-temps. Elle prend intérêt à un genre de peinture décorative. Lorsqu'on visite le petit apartement de Mme Gaumont, on y remarque le bon goût. Nous savons qu'elle réussira à son nouveau passe-temps. Elle se rend à l'école une journée de temps en temps, ayant entendu dire qu'il était déjà arrivé, une couple de fois, qu'on avait appris quelque chose à l'école.

M. J.-B. Godbout se remet rapidement de son opération. Opéré le 10 janvier, il était chez lui le 21, et assez bien pour avoir l'envie d'aller à la danse canadienne le même soir. Plusieurs se rendirent chez lui le lendemain, dimanche, et M. Godbout fut un des meilleurs joueurs au Canasta. Sa soeur, Lorette, garde-malade de profession, ne s'éloigne pas trop de lui. Il est étonnant de le voir manger si bien, et n'importe quoi. Il prend du poids. Mercredi soir, le 25 janvier, la réunion du cercle canadien se tint chez lui.

J.-R. Thibaudeau

La récolte de pommes en Nouvelle-Ecosse

La récolte de pommes en Nouvelle-Ecosse en 1949 n'a été que de 1,167,000 barils, ce qui est inférieur à la production annuelle moyenne de 1,500,000 barils. Toutes les pommes seront vendues par l'intermédiaire de l'Office de vente des pommes de Nouvelle-Ecosse, organisation fondée par les producteurs eux-mêmes et leur servant d'agence centrale de vente.

Environ 500,000 barils seront vendus au Royaume-Uni par contrat et l'on s'efforce par tous les moyens possibles de garder sur le marché intérieur les variétés les plus populaires.

De plus, on est à arracher graduellement des vergers de Nouvelle-Ecosse quelques 600,000 pommiers de variétés impopulaires, de manière à faire de la place aux variétés colorées à dessert qui sont plus en demande.

Jambon danois

Des arrivages de jambon danois mis en conserve ont été bien accueillis aux Etats-Unis, et l'on mande de Copenhague que la livraison régulière aux agents de New-York et autres centres américains est maintenant commencée. Une maison de commerce expédie 150 caisses d'environ 80 livres, chaque semaine, et elle assure qu'elle pourrait disposer de 300 à 400 caisses par semaine.

Prudence sur la ferme

Même la vie sur la ferme comporte ses moments dangereux. Un total approximatif de 37,200 accidents non mortels se produisant annuellement sur les fermes canadiennes, selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique.

Les trappes ouvertes et les escaliers insuffisamment gardés ont causé le plus grand nombre de blessures et, si étrange que cela puisse paraître, ces blessures, subies au cours de chutes, ont été plus fréquentes chez les jeunes et chez les personnes âgées que chez les personnes d'âge moyen. Les personnes âgées de 20 à 40 ans, toutefois, se sont blessées presque aussi fréquemment avec des outils tranchants ou pointus, ou se sont écrasées en se servant de machines agricoles. Dans les provinces des Prairies, renfermant environ les deux tiers de la population agricole du Canada, 60 p. 100 des accidents ont eu lieu du fait de la motorisation intensive de l'agriculture.

Les accidents divers ont atteint le nombre de 10,000, causés fréquemment par les chevaux, soit des attelages rétifs ou emballés. Il faut aussi inclure sous cette rubrique les allumages prématurés de tracteurs ou d'autres moteurs, les accidents d'automobiles et les gaz empoisonnés.

Les champs et les terrains boisés ont causé environ 60 p. 100 des accidents, et les granges et les dépendances viennent ensuite sur la liste des endroits où il se produit plus d'accidents, suivies des blessures subies dans la maison.

Non seulement un plus grand nombre d'accident se sont produits dans les provinces des Prairies mais la fréquence relative des accidents y est aussi plus élevée. Selon ce relevé, la province qui compte le moins d'accidents est la province de Québec.

La Survivance des Jeunes

Un vivant... ressuscite

Les journaux nous ont raconté, au commencement de janvier, l'aventure arrivée à une vieille femme d'un village de Haïti. Après une longue et mystérieuse maladie, elle décéda. Comme il convenait, des parents et amis préparèrent ses funérailles. Pendant qu'on portait la défunte en terre, on entendit des bruits étranges venant du cercueil. Les porteurs s'arrêtèrent et constatèrent, à leur grande surprise que la morte respirait encore. Aujourd'hui, malgré son âge et ses funérailles, elle se porte assez bien.

Voici une histoire semblable qui nous a été racontée par un missionnaire jésuite:

J'étais alors chargé de la station de Rengarih. Un soir, un homme envoyé par le catéchiste de Pithra, vient me chercher pour administrer un vieux chrétien qui se meurt. Pour venir, le messager a dû traverser la Sunk, large rivière au lit encombré de blocs de rochers et transformée en torrent furieux par les pluies de juin. Je saute donc à cheval et nous partons à deux. Il fait nuit noire quand nous arrivons au torrent. On n'y voit rien, mais le danger est si évident qu'il nous faut renoncer à pousser plus avant et retourner à Rengarih.

Le lendemain, le grand matin, nous repartons. La Sunk est encore très grosse, mais, après une heure et demie, nous parvenons à la traverser en canot, tandis que le cheval tenu par la bride, nous suit à la nage. J'arrive enfin à Pithra. Mais, alors que tout le monde se met à genoux, car je porte le Saint Sacrement, je vois le catéchiste m'accueillir avec un sourire narquois. Aussitôt je lui demande: "Le malade vit-il encore?" — "Oui, mais hier il était mort!" —"Explique-toi; que s'est-il passé?" Et le catéchiste de me raconter que, la veille, il était venu à ma rencontre et m'avait attendu en vain jusque tard dans la nuit. Ne me voyant pas venir il était finalement reparti; à son retour, le malade avait cessé de vivre. On lava donc le corps, on l'enveloppa dans un linceuil, puis le plus ancien de la famille eut un geste que la seule présence du missionnaire eut empêché: selon l'usage païen, il glissa entre les dents du mort une pièce de monnaie, le"dabar(route) kharcha (moyen de voyage)" pour donner au défunt, arrivé dans l'autre monde, le moyen de passer la "Kala (noire) Nadi (rivière)". Au petit jour, le cortège funèbre s'était mis en route vers le cimetière. Mais voici que, balloté sur la civière, le mort se met brusquement à tousser! Affolés les porteurs laissèrent tomber le pauvre homme et se sauvèrent à toutes jambes, car un "bhut", un mauvais esprit, s'était emparé du cadavre. Plus sceptique quant au but, le catéchiste s'approcha et découvrit que la pièce de monnaie, déposée la veille entre les dents, avait peu à peu glissé jusque dans la gorge et tiré le vieillard de sa léthargie.

Je trouvai donc mon moribond vivant et conscient. Il se confessa, reçut la communion et l'extrême-onction, se déclara heureux d'aller au ciel et, en fait, mourut deux heures plus tard.

Le catéchiste qui c'était montré faible en tolérant l'usage païen de la pièce de monnaie, prévint mes reproches en me disant: "La Providence se sert même de ces superstitions, sans cette pièce de monnaie, le malheureux eut été enterré vivant."

QUESTIONNAIRE

Q.—Comment s'appelle celui qui parle plusieurs langues? une seule langue?

R.—Un polyglotte; un unilingue, un monoglotte.

Q.—Nommez la petite grille du font d'un évier?

R.—Une crapaudine.

Q.—Qu'est-ce qu'un dromadaire?

R.—Un chameau à une bosse.

Q.—Nommez le supplice du fouet en Russie?

R.—Le knout.

Q.—Qui élève des abeilles?

R.—L'apiculteur.

Q.—Définissez le mot horticulture?

R.—L'art de cultiver les jardins.

Q.—Nommez deux pièces de Shakespeare?

R.—"Roméo et Juliette" et "Le Marchand de Vénise".

Q.—Où naquit sir Wilfrid Laurier?

R.—A Saint-Lin-des-Laurentides, en 1841.

Q.—D'où vient le mot salaire?

R.—Du latin "sal", signifiant sel. A Rome une partie du salaire du soldat était payée en sel.

Q.—D'où vient l'expression: il ne gagne pas son sel?

R.—Du fait que jadis le sel était une partie du salaire.

Q.—Le crocodile verse-t-il des larmes?

R.—Non, mais une croyance veut qu'il se lamente pour attirer des victimes sans défiance.

Q.—D'où le tissu appelé "tweed" tire-t-il son nom?

R.—Des villages situés sur la rivière Tweed, en Ecosse, où on le fabrique.

Parlons mieux

Dire une faute.
Avouer une faute.

Dire un secret
Révéler un secret

Dire un discours
Prononcer un discours

Dire une objection
Soulever une objection

Dire son impuissance
Confesser son impuissance

Dire ce qu'on ressent
Exprimer ce qu'on ressent

Dire qu'on a reçu une lettre
Accuser réception d'une lettre

Dire sa situation à un ami
Exposer sa situation à un ami.

Le sommeil des enfants

Dans leurs berceaux, près de leur mère,
Quand dorment les petits enfants,
Ne croyez pas que sur la terre,
Restent ces endormis charmants.

Non, non; toujours les anges viennent
Qui les emportent dans leurs bras.
Et qui, dans les cieux leur apprennent
De beaux jeux qu'ils ne savaient pas.

Et quand la mère se reveille,
Et veut voir entre ses rideaux
Son petit enfant qui sommeille,
La nuit dans un heureux repos,

Les anges vite le ramènent;
Dans son lit le recouchent bien,
Et près du berceau s'entretiennent,
Sans que la mère en sache rien.

Ainsi s'envolent ces années
Au vol rapide et gracieux;
Ainsi ces charmantes journées,
Dont la moitié s'égare aux cieux.

Mais, dès qu'une faute première
A flétri leurs douces vertus,
Les enfants restent sur la terre,
Les anges ne reviennent plus.

Léon GAUTHIER

Echos du Pensionnat de l'Assomption

Notre poste CASV

Pour nous habituer à bien parler notre belle langue française, nous avons fondé un poste auquel nous avons donné le nom de CASV. Chaque semaine, un groupe d'élèves nous prépare une émission. Notre poste n'est pas puissant comme CHFA, il n'irradie pas à une fréquence de 680 kilocycles ni une puissance de 5,000 watts; c'est pourquoi l'audition de ses programmes est limitée aux murs de notre salle de récréation.

La 1ère émission eut lieu le 15 janvier après une intéressante partie de cartes avec les Religieuses. Le programme comporta un conte du Jour de l'An, "Le premier Missel", dramatisé au micro par Mlle Marguerite Piché, Bella Baril, Denise Casavant, Rita Chamberland; l'annonceur était Mlle Vivianne Behiel Après cette émission qui nous captiva toutes, eut lieu la distribution des prix de la partie de cartes. Les premières gagnantes furent Soeur Saint-Luc et Lorraine Landry; le prix de consolation fut gagné par Bibianne Goueffic.

Notre deuxième émission, un jeu liturgique, "Dans l'espérance de l'Unité", fut donnée à l'occasion de l'Octave de l'Unité de l'Eglise. Cette fois, Mlle Georgette Maisonneuve annonçait le programme et présentait les actrices. La répartition des rôles: Narratrice, Bibianne Goueffic; saint Pierre; Janine Mousseau; saint Paul, Yvette Langlois; choeur: Lorraine Lozeau, Laurette Maisonneuve et Vivianne Desmarais.

Au cours de ce programme radiophonique— tout comme à CHFA — un grand concours fut lancé:— Voici la question: "Quelles raisons pouvez-vous, donner pour prouver la nécessité de la préparation d'un plus grand nombre de jeunes filles à la profession de l'enseignement?"

Notre troisième émission eut lieu à l'occasion de la fête de Don Bosco, ami des jeunes. L'annonceur: Mlle Adèle Mathieu; narratrice: Mlle Juliette Richard; grand'mère: Mlle Doris Pomerleau; maman: Mlle Lucille Boufford; Jean: Hélène Dansereau; Antoine: Monique Mousseau; Joseph: Mlle Denise Godbout. Après ce drame Mlle Aurore Gaumont, membre du comité d'Action nationale, adressa la parole aux étudiantes pour les stimuler à mieux parler notre belle langue française.

Le 22 janvier, un groupe d'élèves du collège Saint-Jean et quelques élèves du pensionnat, sous la direction du Rév. Père Mercure, sont allés exécuter pour les vieillards à Saint-Albert la pièce "Le Rosaire des petits enfants." Toutes les actrices ont apprécié cette intéressante visite au foyer de Saint-Albert.

Le 2 février, fête de la Purification de la sainte Vierge, quelques filles des grades 5, 6 et 7, avec un groupe de collégiens, ont joué un drame au poste CHFA. Pour jouir de cette émission, nous avons retardé notre étude de 5h. et nous avons été très heureuse de revivre en imagination ces belles scènes de la vie de la Sainte Vierge et de son fils Jésus, et de saint Joseph, protecteur de la plus sainte des familles.

Mardi, nous avons reçu la visite du Révérend Père Berthold. Il est allé dans chaque classe. Nous étions bien heureuses de l'avoir avec nous. Il a donné à chacune une belle image en souvenir de sa visite.

Le 4 février, nous étions de nouveau invitée à notre poste préféré CHFA. Les étudiantes des grades 10 à 12 ont présenté la première émission du programme "Nos écoles au micro", émission dirigée par M. Ippersiel. Le soir, un groupe, sous la direction de M. le Curé R. Ketchen, récitait le chapelet en famille, chapelet que nous disons dans nos classes, chaque samedi soir, en suivant l'émission que nous donne l'A.M.M.I.

Lorraine Landry

Mots d'enfant

Logique

Bébé taquine un canard qui fuit, effaré, devant ses cris:

—Bébé, il ne faut pas faire du mal aux animaux.

—Alors, pourquoi qu'on les mange?

* * *

Définition

Lili, 8 ans, devant son frère Henri, récite le catéchisme. La maman interroge:

—Qu-est-ce que le Saint-Esprit?

Lili, bravement:

—Le Saint-Esprit, c'est. . . le Saint-Esprit. . .

La science de Lili ne vas pas plus loin. Elle a beau interroger le plafond, le plancher, rien n'y est écrit. Elle "sèche".

Alors, dans le silence, on entend Henri, 6 ans, dire d'une voix suave:

—Le Saint-Esprit, c'est le petit Jésus des oiseaux!

* * *

Au plafond

Toto rend une visite avec sa mère. Arrivé au premier étage, il dit:

—C'est là?

—Plus haut.

Au deuxième:

—Faut toujours monter?

—Toujours.

—(Pleurant). Alors, elle demeurent au plafond!

* * *

Au bain

—Voyons, René, tu sais bien que le docteur t'a dit de ne rester que quatre minutes dans l'eau.

—C'est-y, maman, qu'il me prend pour un oeuf à la coque?

* * *

Pinceau et balai

Le peintre — D'un coup de pinceau, je fais rire ou pleurer un visage.

Le gamin — Pas malin, maman en fait autant avec un coup de balai.

* * *

Le chagrin de Jeannette

Jeannette aime beaucoup à balayer, mais, vu ses cinq ans, elle s'en acquitte fort mal. Aussi, sa mère charge la servante de faire un nettoyage plus sérieux. Soudain, Jeannette fond en larmes.

—Qu'as-tu? interroge sa mère.

—La bonne m'a pris toute ma poussière.

Conseils de santé pour les jeunes

Soyez réguliers dans vos habitudes de vie.

Rappelez-vous que chaque jour le temps du repos est aussi important que le temps du travail.

La propreté est importante; soyez attentifs à vous laver soigneusement les mains avant chaque repas.

Lavez-vous les dents après chaque repas, si possible.

Apprenez à manger des aliments sains: des céréales cuites, du pain de froment, du lait, des oeufs, des légumes et des fruits crûs et cuits, du poisson et différentes sortes de viande.

La vrai raison

Un médecin très connu est assis, en compagnie d'un ami, dans le foyer d'un grand hôtel lorsque passe une dame qui lance un coup d'oeil dénué de toute aménité et de toute sympathie.

—Cette dame n'a pas l'air de vous gobler beaucoup, dit l'ami au médecin.

—J'ai soigné son mari. . .

Et il est mort?

—Au contraire. . .

Soirée missionnaire

Dimanche soir, le 5 février, dans la salle du Sacré-Coeur, les élèves du pensionnat de l'Assomption, avaient la joie d'accueillir une foule nombreuse de parents et amis, venus de la ville et des paroisses voisines, pour encourager leur soirée missionnaire.

A 8h. 30 précise, M. le curé R. Ketchen, notre dévoué pasteur, parlant au microphone, précisa l'organisation du jeu de cartes et expliqua la manière de procéder.

Dans une atmosphère de fraternelle harmonie, les cartes se distribuèrent et les points s'additionnèrent. . .car nous avions l'espoir de gagner l'un des beaux prix exposés sur la scène.

Après le jeu de cartes, pendant que se vérifiaient les points gagnés par chacun, nous avons présenté à notre bienveillant auditoire le programme suivant:

1. Orchestre rythmique, par les Petites.
2. Saynète: "Pour une poupée". La scène se passa au paradis; dans l'appartement de saint Pierre (Mlle Denise Godbout), la petite Mimi (Mlle Françoise Picard) subit son jugement. . .
3. Chorale des Grandes: "La neige vole", avec mouvements de danse exécutés par Mlle Jeannette Cormier.
4. Notre chorale exécute: "Prière en famille."

De nouveau, M. le curé parla au micro. Il remercia tout le monde d'être venu encourager cette partie de cartes organisée au profit des missions surtout celles que dirigent au Japon nos chères Religieuses de l'Assomption; il remercia les SS. de l'Assomption pour tout leur dévouement dans nos écoles de la ville et au Pensionnat d'Edmonton, il leur souhaita qu'un généreux millionnaire "Les couche dans son testament", ce qui leur permettrait de construire un Pensionnat assez vaste pour recevoir toutes les jeunes filles qui désirent acquérir une solide éducation catholique et française. Puis il fit la distribution des prix:

Bridge: Dr. L.-P. Mousseau;

Whist, Dames: 1. Mme Armand Desjardins; 2. Mlle Mariette Dansereau; 3. Mlle Violette Belland.

Messieurs: 1. M. Antoine Belland; 2. M. Denis Roberge; 3. M. Lucien Tremblay. Prix d'entrée: M. Alfred Boisvert.

A. M. le curé R. Ketchen qui nous a constamment soutenues de ses précieux conseils et de son paternel dévouement, nous sommes heureuses de redire, par la voix de la Survivance, nos mercis nombreux et très sincères.

Le Comité Missionnaire

Parlons français

Q.—Clairer dix dollars (to clear).

R.—Réaliser un bénéfice de dix dollars.

Q.—Se clairer d'une maladie (to clear).

R.—Guérir d'une maladie (aussi: s'en tirer).

Q.—Clairer quelqu'un d'une dette. (to clear).

R.—Libérer quelqu'un d'une dette. (Aussi: lui en faire remise, lui donner quittance).

Q.—L'horizon est clair de nuages.

R.—L'horizon se dégage. (Aussi: est libre de nuages).

Q.—Se clairer d'une tâche.

R.—S'acquitter d'une tâche. (Aussi: la finir, s'en débarrasser).

Q.—Collectable. Un compte collectable. (collectable).

R.—Recouvrable. Un compte recouvrable.

Q.—Un compte pas collectable. (uncollectable).

R.—Un compte irrécouvrable; non encaissable.

Q.—Collecter un effet, une traite, un billet. (to collect).

R.—Encaisser. (Aussi: recouvrer, faire rentrer, faire payer un effet, une traite, un billet).

Q.—Un vagon à air conditionné. (air-conditioned).

R.—Vagon climatisé, vagon tempéré.

Q.—Le conditionnement de l'air. (air-conditioning).

R.—La climatisation.

Q.—Un conducteur d'orchestre. (conductor)

R.—Un chef d'orchestre.

Q.—Un cône de crème à la glace. (ice-cream cone).

R.—Un cornet de crème glacée.

Q.—Un confortable. (comfortable)

R.—Un édredon; une courte-pointe. (sans duvet).

Q.—La congestion des rues. (congestion)

R.—L'embouteillage. (Aussi: l'encombrement, la grande affluence des rues).

Q.—Connecter l'appareil de radio, le téléphone, le balai électrique, le grille-pain. (to connect)

R.—Brancher l'appareil de radio, le téléphone, le balai électrique, le grille-pain.

Q.—Casser une piastre.

R.—Faire la monnaie d'un dollar.

Q.—Casser un rhume, une grippe, une

R.—Rompre son jeûne et manquer à sa tempérance.

Q.—Caser un rhume, une grippe, une fièvre

R.—Enrayer un rhume, une grippe; couper une fièvre.

Q.—De l'inile de castor(castor oil)

R.—De l'huile de ricin.

Q.—Une serrure à catch (dont le pêne est à ressort)

R.—Une serrure à ressort.

Petite fable

La mouche et le taureau

Une mouche s'était placée sur la corne d'un taureau: elle avait peur de l'incommoder par son poids. — Je vous demande pardon, dit-elle, de la liberté que j'ai prise; mais si je presse trop fort sur votre tête, je m'envolerai; vous n'avez qu'à commander.

— Qui me parle là? demanda le taureau d'une voix brutale.

— C'est moi — Qui?

— Me voici.

— Oh, madame la mouche, est-ce vous? Ne vous mettez pas en peine, je vous prie, vous n'êtes pas si pesante que vous vous l'imaginez. Je ne me suis pas aperçu, quand vous vous êtes opsée sur ma tête, et je ne m'apercevrai certainement pas, quand vous jugerez à propos de quitter votre place.

MORALE: — On rencontre très souvent des petits-esprits, qui s'imaginent être des gens de conséquences. Ils ont la sotte vanité de vouloir paraître plus qu'ils ne sont, mais ils deviennent souvent la risée de ceux qui les connaissent.

M. Perrin

la Survivance est l'organe des Canadiens français de l'Alberta.

La justice, base de l'unité nationale

La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec a présenté un mémoire à la Commission Massey qui a siégé à Québec pendant la deuxième semaine de janvier.

Voici quelques-uns des points les plus importants.

"La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec croit que plus le bilinguisme (français et anglais) sera respecté dans tout le Canada, dans chacune des provinces, plus grande sera l'harmonie entre les deux grandes nationalités qui le composent de même qu'avec les éléments nouveaux qui se joignent à elles. Ce bilinguisme devrait particulièrement s'exercer dans le fonctionnarisme fédéral, dans l'armée, la marine, l'aviation, devant les tribunaux, etc. . .Si chaque province, à l'exemple de la province de Québec, permettait le libre enseignement du français et de l'anglais selon la langue maternelle des enfants, et sans double taxe, les progrès dans tous les domaines seraient grandement favorisés à l'avantage de la collectivité.

Elle s'oppose énergiquement à l'immixtion de l'autorité fédérale, directement ou indirectement, dans le domaine de l'éducation. Elle n'est pas favorable aux octrois fédéraux, à moins qu'ils soient versés directement aux provinces qui en disposeront pour le plus grand avantage de la population.

Elle voudrait que l'immigration serve au progrès du Canada; à cette fin, elle suggère:

1) Que le nombre des immigrants soit limité afin qu'un choix soit fait parmi ceux qui deviendront le plus tôt de véritable Canadiens;

2) Que, dès avant leur départ de leur pays d'origine, une littérature bilingue (française et anglaise dans la même brochure) leur soit remise afin qu'ils connaissent le Canada tel qu'il est, avec renseignements exacts et complets sur les groupes ethniques qui l'habitent;

3) Qu'un nombre proportionnel d'immigrants soient admis par rapport à la population des nationalités anglaises et françaises du pays, de manière à ce que l'une ne soit pas plus favorisée que l'autre;

4) Qu'un enquête minutieuse soit faite sur les immigrants afin que l'entrée au pays soit interdite aux communistes, aux socialistes, aux autres fauteurs de discorde.

Elle croit que les frictions entre le gouvernement central et ceux des provinces seraient éliminées si ceux-ci recevraient seuls les taxes qui leur reviennent par le pacte de la Confédération. Les provinces pourraient alors accroître leur aide à l'éducation, aux sciences, aux arts, aux lettres et dans les autres sphères de leur domaine, dans l'aide du gouvernement du Canada."

On peut espérer que le Gouvernement canadien, avant de donner suite à toute autre suggestion faite devant la Commission Massey, verra à faire respecter intégralement le bilinguisme en notre pays, dans tous les domaines qui relèvent de sa juridiction.

C'est avant tout une question d'équité, et l'unité qui doit exister entre les deux grands peuples qui forment le Canada, ne peut reposer que sur cette base. (ICF).

Relations entre la Russie et la Chine

Hong-Kong. — Si Mao Tsé-toung, chef de la Chine rouge, revient de Moscou les mains vides, sa visite à Staline aura probablement signifié sa perte.

On possède déjà des indices que Mao aurait perdu du terrain dans son propre pays.

Le chef communiste, qui a associé la Chine au front mondial communiste, doit prouver à son peuple qu'il peut obtenir de l'Union Soviétique au moins autant qu'il a perdu en tournant le dos à l'ouest.

Un observateur de la politique chinoise a fait allusion aux rumeurs concernant les exigences de la Russie en Chine, et prédit que "si ces rumeurs se rapprochent le moindrement de la réalité, il se produira des soulèvements à Pei-ping et Mao sera le premier à s'effacer."

Un congrès de marins à Rome

Cité du Vatican. — Un million de matelots, tant de la marine militaire que de la marine marchande, et de pêcheurs, seront représentés au congrès international de l'apostolat de la mer, qui se tiendra, à partir du 22 mars prochain, à Rome, sous la direction de Mgr Siri, archevêque de Gênes.

A l'audience papale qui aura lieu à cette occasion assisteront des délégations de tous les navires, qui mouilleront à ce moment dans les ports italiens. Des délégués italiens, français, américains, anglais, hollandais, indiens, espagnols et chinois assisteront aux travaux du congrès. Ce sera le premier tenu en Italie depuis la constitution de l'oeuvre de l'apostolat de la mer, en 1922, à Glasgow.

Congrès général des clubs C.Y.O.

Le congrès de tous les clubs C.Y.O. de l'archidiocèse d'Edmonton aura lieu les 17, 18 et 19 février. A cette occasion, un groupe présentera **Jules César** de Shakespeare, les 16, 17 et 18 février, à 8h. p.m., à la Recreation Hall (au sud de la gare du Canadien National).

De plus, dimanche le 19 février, les organisateurs présenteront plusieurs jeunes talents dans un concert qui devrait plaire au public.

Comme ces spectacles coûteront non seulement du dévouement, mais aussi de l'argent, les organisateurs font appel à la générosité de la population catholique d'Edmonton.

L'enregistrement des délégués venant des districts ruraux se fera au Centre d'Action Sociale (11129-100 avenue). On leur demande de communiquer avec le Centre qui devra retenir des chambres le plus tôt possible. Ils peuvent le faire par téléphone en s'adressant à Mlle Audrey Lawrence (tél. 22983).

Voici le programme général des réunions. Samedi: 8h.30, messe en l'église du Sacré-Coeur (108e avenue et 96e rue): 9h.15, déjeuner et enregistrement des délégués; 10h., réunion générale; 12h.30, dîner libre; 2h., réunion; 5h.30, souper libre; 8h., présentation de **Jules César.**

Dimanche: 9h., messe en l'église du Sacré-Coeur; 10h., déjeuner dans la salle de l'Immaculée-Conception; 12h., réunion générale; 3h., goûter; 8h.30, clôture et concert au théâtre Capitol.

Un grand centre de radiodiffusion

Montréal. — On a commencé, à l'immeuble de la Société Radio-Canada, à Montréal, l'installation d'un des plus importants centres de contrôle pour la radiodiffusion. Ce centre de contrôle, plus gros que celui présentement en usage à Radio-City, à New-York, a été fabriqué à Belleville, en Ontario, et a été conçu par les ingénieurs de la Northern Electric Company Ltd., conjointement avec ceux de Radio-Canada.

Les autorités prévoient que l'installation sera mise en service le 1er mai.

Conçu d'après les données de Radio-Canada, ce centre de contrôle permettra à un seul préposé de régler l'émission de programmes en provenance de 16 studios, de cinq cabines de transmission et de 200 lignes d'amorçage à distance. Il rendra aussi possible le réglage de sept réseaux d'arrivée sur huit réseaux de sortie et de 14 voies d'enregistrement.

Une litière propre et sèche sur le plancher des parquets de ponte constitue un gage d'une production intéressante d'oeufs au cours des mois d'hiver.

Visites de ministres anglais au Vatican

Cité du Vatican. — Le pape a reçu en audience privée, la semaine dernière, M. Ernest Bevin, ministre britannique des Affaires étrangères.

C'est la sixième fois qu'un ministre britannique en fonction se rend en visite chez le Souverain Pontife depuis l'établissement d'une légation de Grande-Bretagne près le Saint-Siège, à la fin de 1914.

La première fois, ce fut le 31 mars 1916, lorsque Benoit XV reçut M. Ramsay MacDonald, alors premier ministre. Le 13 janvier 1939, Pie XI reçut M. Neville Chamberlain et lord Halifax. Pour la première fois, l'entretien fit l'objet d'un communiqué officiel. Le 23 août 1944, M. Winston Churchill rendit visite à Pie XII et, sept jours plus tard, c'était au tour de M. Clement Attlee, premier ministre.

Alliance Française

Mardi, le 14 février, à 8h.15 p.m., au Musée des Arts (9938-102e avenue) l'Alliance Française présentera un distingué conférencier dans la personne de M. Jean Orieux, écrivain de marque. M. Orieux a choisi comme sujet de sa conférence: "Le Maroc en 1950". Cette causerie sera suivie de films sur le Maroc.

Né en 1907, M. Orieux voyagea à travers l'Europe. A sa sortie de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, en 1931, il devint professeur. En 1937, il quitta ce métier pour des fonctions administratives moins sédentaires. De 1941 à 1949, il habite l'Afrique du Nord où il réside encore plusieurs mois par an. En 1940, paraît dans "Cahiers du Sud" son premier texte, une nouvelle intitulée, "Un arrière-neveu de M. de Pourceaugnac". En 1945, Jean Orieux publie à Alger "Fontagre" qui lui valut l'année suivante le Grand Prix du Roman de l'Académie Française. Durant ces trois dernières années, il publie "Menus Plaisirs", "Les Ciseaux d'Argent", "Tiburce". Actuellement M. Orieux vit retiré dans une maison de campagne dans le centre de la France. C'est là qu'il écrivit 'L'Aigle de Fer" dans lequel il retrace le drame France-Allemagne. Il vient d'achever "Cinq Filles et un Fusil" où sont dépeintes les aventures de six filles du comte de Montramé dans la société campagnarde de 1875.

Décès et funérailles de M. J. Bellerive

Samedi, le 4 février décédait à St-Albert M. Joseph Bellerive, doyen des colons canadiens-français venus avec l'abbé Morin à la première excursion de 1891. Le défunt naquit à Ste-Foye, Sillery, P.Q., le 25 décembre 1852. Il était le fils de Narcisse Bellerive et de Louise Denis. Il épousa Marie Samson, à St-Joseph de Lévis, le 21 mars 1875, laquelle décéda à St-Albert en 1914.

Il prit un homestead sur le bord de la rivière Esturgeon à St-Pierre-Villeneuve. En même temps qu'il faisait les améliorations nécessaires sur la ferme, il dut travailler au dehors comme charpentier pour pourvoir aux besoins de la famille encore en bas âge.

M. Bellerive se remaria à Québec le 25 mars 1917 à Mlle Alma Huppé, fille de M. Elzéar Hupé et Rosalie Jinchereau, de St-Roch de Québec. Ils vivaient à St-Albert depuis 30 ans, dans une jolie maisonnette que le vieux chef entretenait encore, il y a quelque temps, coupant son bois de chauffage dans le bocage voisin, le sciant et le cordant à côté de la maison.

Le défunt était d'un caractère jovial, toujours prêt à rendre service comme à mettre de la joie, de la vie et de l'entrain dans les soirées familiales qui ont été un facteur important de survivance, non seulement de nos belles traditions, mais aussi du "Restons chez nous" en Alberta. Encore l'an dernier, à l'âge de 96 ans, il ne manquait pas d'aller danser une danse canadienne à la soirée annuelle des Vieillards du Foyer.

Rien d'étonnant que la divine Providence lui ait conservé la santé si longtemps; il a eu son Ange Gardien dans la jeune femme qui prit une décision héroique, voulut faire oeuvre d'apôtre et de dévouement et chacun sait avec quel soin, quelle tendresse elle a traité M. Bellerive. Par ailleurs, elle reçut de lui les soins et les attentions d'un père pour sa fille.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte ses enfants: Charles, de Kelowna, C.C., Philippe Eudore, d'Edmonton; les Rv-des Soeurs Maria et Fedora, du couvent de St-Albert; Sr Marie-Emile, du couvent de l'Assomption, Edmonton; Philias, de Mallaig; Mme H. Jacob, de San Fernando, Californie; Mme L. Olaerts de Los Angèles; 29 petits-enfants et 30 arrières petits-enfants.

Le service funèbre eut lieu à Saint-Albert au milieu d'un grand coucours de parents, d'amis et de "oldtimers" qui venaient rendre un dernier hommage au doyen des pionniers-colons de 1891.

Le R. Père Magnan, vicaire, chanta la messe. Les RR. PP. Pilon et Tourigny remplissaient les fonctions et diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Jos. Jacob, Edmond Gaumont, Emilie Paradis, d'Edmonton; J. Labelle, Alfred Sévigny et son cher voisin, M. Neil Ross, de St-Albert.

La maison Connelly McKinley était en charge des funérailles.

Nos condoléances aux membres de la famille et aux familles alliées, de la part de leur ancien curé (1901) à St-Pierre-Villeneuve.

J.A. Normandeau, ptre

VIMY

L'F.U.A. junior de Vimy fut organisé vendredi dernier, quand plusieurs jeunes fermiers se réunirent à l'école. Albert Blanchette, président temporaire, invita Walter Van de Walle à faire un discours sur le but et la nécessité pour les fermiers de s'organiser.

L'élection de l'exécutif donna les résultats suivants: président, Jean Dusseault; vice-président, Robert Huot; secrétaire, Albert Blanchette.

Il fut décidé que les trois directeurs seraient élus à la prochaine réunion, quand il y aura un plus grand nombre de membres.

Tous les jeunes gens et les jeunes filles qui demeurent à la campagne et âgés de 16 et 27 ans peuvent devenir membres en s'adressant à l'un des membres de l'exécutif.

FALHER

Les baptêmes depuis notre dernier courrier:

8 janvier, Joseph Maurice Gérald, fils de William Rondeau, né le 1er décembre à Edmonton;

15 janvier, Ida Marie Angèle, fille de Charles Eugène Briand, née le 22 décembre;

28 janvier, Joseph Jean Marc, fils de Léopold Beaudoin, né le 21 janvier;

29 janvier, Joseph Donat Emile, fils de Vigor Boisvert, né le 13 janvier;

1er février, Joseph Denis Claude, fils de Jean Louis Viens, né le 25 janvier;

6 février, Joseph Raymond Daniel, fils de Raymond Dusseault, né le 19 janvier.

* * *

M. et Mme Réginald Thérien, Myreille Thérien et son épouse, ainsi que Yvon Bordeleau et son épouse, sont revenus d'un voyage à Edmonton où ils ont assisté au service funèbre de M. Olivier Martin qui a eu lieu dans l'église Saint-Joachim d'Edmonton.

* * *

On a entendu dire que le Rév. Père Alfred Bouchard s'était cassé une jambe. Ce n'est pas si grave que cela; il s'est démis un pied et a dû marcher avec des béquilles pendant quelques jours; mais cela ne l'a pas empêché de travailler pour notre collège. Il demande cependant le secours de nos prières pour lui aider dans sa rude tâche.

* * *

On apprend la mort du vieux M. Deschambre, survenue accidentellement à Montréal au début de la semaine passée.

M. Joffre Gervais a dû se rendre à l'hôpital pour attaque de paralysie et de rhumatisme. Il paraît que ça va beaucoup mieux.

Horaire des émissions du poste CHFA

680 kilocycles — Cet horaire nous est fourni par le poste CHFA et nous ne sommes aucunement responsables des changements qui pourront y être faits.

A.M. LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7h.00—Les Gaietés matinales	Les Gaietés matinales	Les Gaietés matinales	Les Gaietés matinales	Les Gaietés matinales	Les Gaietés matinales	
7h.30—Bulletin de nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	-
7h.35—De bonne humeur	De bonne humeur	De bonne humeur	De bonne humeur	De bonne humeur	De bonne humeur	
7h.45—Avant la Classe	Avant la Classe	Avant la Classe	Avant la Classe	Avant la Classe		
8h.00—Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	
8h.10—Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	
8h.15—Prière du matin	Prière du matin	Prière du matin	Prière du matin	Prière du matin	Prière du matin	
8h.30—Bonjour, Madame	Bonjour, Madame	Bonjour, Madame	Bonjour, Madame	Bonjour, Madame	Bonjour, Madame	
9h.00—Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	
9h.15—Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	
9h.30—Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	
9h.45—Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	
10h.00—Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Radio journal
10h.30—Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	L'Heure du Concerto
10h.55—Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	
11h.00—L'Heure de Legal	Heure de Morinville	Heure de Falher	Au Bal Musette	En Vedette aujourd'hui	Nos Ecoles au Micro	L'Heure de la Messe
11h.15—L'Heure de Legal	Heure de Morinville	Heure de Falher	Au Bal Musette	Succès d'Hier et d'Aujourd'hui	Nos Ecoles au Micro	
11h.30—De beaux disques			Petit concert du jeudi	De beaux disques	Heure de Donnelly	L'Heure de la Messe
P.M.						
12h.00—Le Coin des affaires	Le Coin des affaires	Le Coin des affaires	Le Coin des affaires	Le Coin des affaires	Accords sur l'accordéon	Réminiscences
12h.05—Le Piano populaire	Le Piano populaire	Le Piano populaire	Accordéon	Accordéon		
12h.15—Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal
12h.25—Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
12h.30—En dînant	En dînant	En dînant	En dînant	En dînant	Heure de Girouxville	Bulletin sportif
12h.35—					Heure de Girouxville	Au Son des fanfares
12h.40—Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Heure de Girouxville	
12h.45—Quotes du Marché	Quotes du Marché	Quotes du Marché	Quotes du Marché	Quotes du Marché	Heure de Girouxville	Jardins plantureux
1h.00—Méli Mélo	La Chanson de Paris	Méli Mélo	La Chanson de Paris	Méli Mélo		Concert populaire
1h.30—Vos préférés	La Sieste musicale	Vos Préférés	La Sieste musicale	Vos Préférés	Musique pour tous	
1h.45—Vos préférés					A l'Opéra	
2h.00—Musique militaire	Au Caprice des goûts	Musique militaire	Au Caprice des goûts	Musique militaire	A l'Opéra	Paris chante
2h.15—Quadrilles et Reels		Quadrilles et Reels		Quadrilles et Reels		
2h.30—En furetant dans la discothèque	Rions et Chantons	En furetant dans la la discothèque	Rions et chantons	En furetant dans la la discothèque	A l'Opéra	Les grands maîtres
2h.45—	Les Succès américains		Les succès américains			
3h.00—Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	A l'Opéra	Fantaisie pour piano
3h.05—Chefs-d'oeuvre de la musique	Imprévu	Chefs-d'oeuvre de la musique	Imprévu	Chefs-d'oeuvre de la musique		
3h.30—Chanseonnettes	Originalités	Chansonnettes	Originalités	Chansonnettes		
3h.45—Heure des souhaits	L'Heure des souhaits	L'Heure des souhaits	L'Heure des souhaits	L'Heure des souhaits	A l'Opéra	La Bonne Chanson
4h.00—Micro Activités	Micro Activités	Micro Activités	Micro Activités	Micro Activités	Micro Activités	L'Heure du Thé
4h.15—Radio Sacré-Coeur	Radio Sacré-Coeur	Radio Sacré-Coeur	Radio Sacré-Coeur	Radio Sacré-Coeur	Chansonnettes	
4h.30—Refrains de l'Ouest	Refrains de l'Ouest	Refrains de l'Ouest	Refrains de l'Ouest	Refrains de l'Ouest	Le Coin des petits avec Francine	Détente
4h.45—Dédié aux malades	Dédié aux malades	Dédié aux malades	Dédié aux malades	Dédié aux malades	Détente	
5h.00—Le Thé dansant	Le Thé dansant	Le Thé dansant	Le Thé dansant	Le Thé dansant	Le Message de l'Immaculée	Régal artistique
5h.15—Vos chansons et la mienne	Vos Chansons et la mienne	Vos Chansons et la mienne	Vos Chansons et la mienne	Vos Chansons et la mienne		L'Orgue populaire
5h.20—						
5h.30—Yvan l'Intrépide	Yvan l'Intrépide	Yvan l'Intrépide	Yvan l'Intrépide	Yvan l'Intrépide	Heure dominicale	Fantaisie
5h.45—Votre conseillère Orize	En lisant la "Survivance"	Votre Conseillère Orize	En lisant la "Survivance"	Votre Conseillère Orize	Radio Collège	Forum de l'Heure Dominicale
SOIREE						
6h.00—Hors d'oeuvre musical	Hors d'oeuvre musical	Hors d'oeuvre musical	Hors d'oeuvre musical	Hors d'oeuvre musical	Hors-d'oeuvre musical	Récital, orgue, piano
6h.15—Rardio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal
6h.25—Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
6h.30—Avant le Théâtre	Avant le Théâtre	Avant le Théâtre	Avant le Théâtre	Avant le Théâtre	Avant le Théâtre	Français sur le Vif
6h.45—Rythmes et Mélodies	L'Orgue enchanté	Le Violon qui chante	L'Orgue enchanté	Le Violon qui chante	Rythmes et mélodies	Les cordes argentées
7h.00—Un homme et son péché	Un homme et son péché	Un homme et son péché	Un homme et son péché	Un homme et son péché	Nos chansonniers	Au pays des Pampas
7h.15—Musique de cabaret	Valses et tangos	Musique de cabaret	Valses et tangos	Musique de cabaret	Valses et Tangos	
7h.30—Pot pourri musical		Saludos Amigos	Croquis de Québec	Fred Jackson		
7h.45—Votre chanteur, Mme	Chansons canadiennes	Le Chanteur des Prairies	Votre chanteur, Mme	Chansons canadiennes	Votre chanteur, Mme	L'Heure de la Valse
8h.00—Dernières nouvelles	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles	Dernières nouvelels
8h.10—Il y a concert ce soir	Passe-Temps	Intermède	Contes de F. Leclerc	Il y a concert ce soir	Intermède	Sur les Boulevards parisiens
8h.15—		Sous les Palmiers			Les trois Troubadours	
8h.30—Monsieur Gustave	Gabriel Haas, accordéoniste	Dans l'intimité familiale	L'Ecole des Parents	Le Choc des Idées	Aventures scientifiques	Album de la musique
8h.45—	Chronique littéraire					
9h.00—Vive la Canadienne	Rimes et Fantaisies avec Thérèse	Courrier de Radio Parents	Rimes et Fantaisies avec Thérèse	Rendez-vous avec Jean Létourneau	Vive la Canadienne	Trois de Québec
9h.15—	En Récital ce soir		Histoire du Canada	En Récital ce soir		
9h.30—Entretiens littéraires	Entretiens littéraires	Entretiens littéraires	Entretiens littéraires	Entretiens littéraires	Activités canadiennes françaises	Concert miniature
9h.45—Tino Rossi chante	Geo. Guétary chante	Jean Clément chante	Rina Ketty chante	André Dassary chante	Les musiciens du 18e siècle	
10h.00—Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles
10h.10—Souvenirs	Réflexions	"Sous l'Abat-Jour"	Souvenirs	Réflexions	Méditation	L'Heure du repos
10h.30—Petites symphonies	Notre pianiste invité	Extraits d'opérettes	Notre pianiste invité	Trésors symphoniques	En Sourdine	Quelques oeuvres...
10h.45—			Refrains étrangers		Refrains étrangers	
11h.00—Adagio	Adagio	Adagio	Adagio	Adagio	Adagio	Adagio
11h.30—Intimité	Nocturne	Intimité	Nocturne	Intimité	Nocturne	Rêveries
11h.55—Nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin de nouvelles
12h.00—Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions